



Fédération Nationale des Salariés
de la **Construction**,
du **Bois**
et de l' **Ameublement CGT**



L@ COM FEDERALE

CNF - 28 et 29 novembre 2011 - Montreuil



ACCUEIL

Bienvenue à tous.

Je vous propose d'ouvrir cette séance par un hommage aux camarades récemment disparus : **Yves FOURNIER, Marie-Luce ROBINO, Yvon LE TUTOUR et David BLOCKLET.** *L'Assemblée observe une minute de silence.*

Je vous présente notre tribune :

- **Eric AUBIN,**
Secrétaire Général de la FNSCBA ;
- **Mohamed OUSSEDIK,**
Secrétaire Général de la Fédération du Verre et de la Céramique ;
- **Odile BERNARDIN,**
Fédération du Verre et de la Céramique ;
- **Malika MOLINATTI,**
Fédération du Verre et de la Céramique ;
- **Laurent ORLICH,**
en charge des questions de Santé au Travail.

Je rappelle que pour mobiliser le plus grand nombre au **Meeting du 31 janvier 2012 au Zénith de Paris**, une tombola est organisée, dont les bénéfices seront utilisés pour financer le transport des militants.

Je vous propose de commencer ce CNF par un court-métrage qui introduira les débats.

FREDERIC MAU

Projection d'un court-métrage.



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Actualités Sociales | 5 |
| Rapport sur La Pénibilité | 22 |
| Résolution n°4 | 32 |
| Rapport sur le Rapprochement de nos Fédérations | 50 |
| Intervention de Bernard THIBault | 62 |



ACCUEIL
DE L'EQUIPE ADMINISTRATIVE
DE LA FNSCBA



Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement - CGT
263, rue de Paris, case 413
93514 - Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 81 60 - Fax : 01 48 59 10 37
www.construction.cgt.fr

Directeur de la publication :
Jean-Pascal FRANÇOIS

Conception et réalisation :
Michèle BRAMARDI

Photos :
Allaoua SAYAD

Commission paritaire de presse : en cours

Imprimerie :
Brunehaut

ACTUALITÉ SOCIALE

Chers Camarades !

L'actualité sociale a été, et est aujourd'hui encore, particulièrement riche. Pour l'aborder au mieux, je vous propose un rapport sur notre triptyque revendicatif : emploi, salaire, retraite et pénibilité.

La perspective de nos emplois est fortement liée aux conditions économiques du moment. Aujourd'hui, nous devons également tenir compte du fait que l'actualité financière influe sur le monde, sur les Etats, sur la croissance et donc sur nos emplois. Les marchés mondiaux, les banques, les agences de notation font et défont les Etats pour atteindre leur seul objectif : accroître leurs marges, leurs bénéfices, leurs taux d'intérêt. Au plus grand mépris de la démocratie, le couple franco-allemand s'est positionné comme le chef d'orchestre de la rigueur européenne. Ce sont, face au manque de courage de nos dirigeants, les marchés financiers qui dictent les plans d'austérité, distribuent les aides, interdisent les référendums, font et défont les Chefs d'Etats en privant les peuples d'un droit élémentaire, le droit de choisir. Le Gouvernement français protège son triple A et multiplie les plans de rigueur. C'est essentiel, sans triple A, point de salut. Le triple A c'est le Graal, la raison d'exister d'un petit homme. Le triple A, ce sont les agences de notation qui sont

Le triple A, c'est le Graal, la raison d'exister d'un petit homme !

contentes de leurs valets, car ils répondent bien aux convictions du marché, que le pays est bien coincé dans un bon capitalisme. Les agences allant au-delà de la situation économique, la Belgique passant cette semaine du triple A au double A parce qu'elle n'a pas de Gouvernement stable ! Pas de social là-dedans ! Jugé trop dépensier, le Gouvernement se fait taper sur les doigts ! Les agences lui prescrivent une bonne cure d'austérité ! SARKO et FILLON obéissent.

Le plan de rigueur FILLON va peser essentiellement sur les plus démunis, mais également sur nos emplois, nos salaires, nos retraites et nos systèmes de solidarité.

Ce ne sont pas moins de 5 des 8 milliards d'euros d'impôts qui seront prélevés sur les ménages de façon directe, 6,8 milliards si l'on compte les effets de la TVA. Ajoutons le gel

de la revalorisation des prestations sociales à 1 %, indexée sur la croissance officielle et non plus sur les prix. Le montant de l'impôt sur les sociétés augmentera de 5 % pour celles enregistrant 250 millions d'euros de chiffre d'affaires.

C'est donc 86 % de rigueur pour les salariés et 14 % pour les grosses entreprises. ...

La Retraite
défendons-là !

60
ans
pour TOUS

Pour les Métiers Pénibles
55
ans



Ces réformes ont été accompagnées les années précédentes d'une véritable période dorée :

→ **2005** : réduction de l'impôt sur les plus-values, soit 15 milliards d'euros ;

→ **2006** : la TVA « travaux » à 5,5 % ;

→ **2007** : cadeaux fiscaux, soit 15 milliards d'euros ;

→ **2008** : l'Etat s'occupe des banques avec 360 milliards d'euros de soutien (320 millions d'euros de garanties et 40 millions d'euros de recapitalisation) ;

→ **2009** : les restaurateurs, soit 3 milliards d'euros ;

→ **2011** : suppression de l'ISF, 2 milliards d'euros.

On compte les cadeaux en milliards, mais on casse les régimes de retraite ! Ce plan de rigueur a des conséquences directes sur nos emplois :

→ **la hausse de la TVA** impactera la consommation, et particulièrement notre secteur d'activité. Ramenée de 19,6 % à 5,5 % en 2009, elle sera de 7 % sur les travaux de rénovation ;

→ **la suppression de la loi SCHELLER**, qui permettait de soutenir l'activité de la Construction, aura pour effet une diminution de la mise en chantier ;

→ **le démantèlement de la banque DEXIA**, banque des collectivités locales, a pour effet immédiat de rendre les communes, les départements, les régions, incapables d'établir leurs plans de financement des infrastructures.

Ce plan de rigueur est profondément inégal et injuste. Les effets attendus sur notre activité, sur notre travail, sur nos vies, nous les connaissons déjà ; des embauches sont bloquées, des renouvellements de contrats an-

nulés, des intérimaires mis en fin de mission, des vagues de licenciements annoncées. Dès aujourd'hui, ces mesures mettent en péril 10 000 emplois selon les uns, 100 000 selon les autres !

{ L'EMPLOI

Le travail est lié aussi à la santé. Nous lui consacrons la plus grande partie de notre temps, c'est un élément d'équilibre dans nos vies. Je souhaiterais souligner ici la dégradation des conditions de vie au travail. Face à cette crise, il faut rappeler que l'année dernière, dans les industries du BTP, 118 salariés sont décédés et 115 000 ont été accidentés. Dans les Industries du Bois, 29 camarades sont décédés et 25 000 ont été accidentés. Dans la Construction, le Bois et l'Ameublement, plus de 3 500 personnes sont devenues handicapées. FILLON/SARKO les mettent-ils au rang des fraudeurs ? Quelques mots sur la fraude, puisqu'elle est d'actualité !

{ LA FRAUDE

Travail dissimulé, non déclaré, sous-déclaration des accidents du travail et maladies professionnelles ... Les fraudeurs, ce sont les entreprises et non les assurés sociaux. Elles causent le plus lourd préjudice financier à la Sécurité Sociale. Selon un rapport, la fraude sociale, en l'imputant a priori aux allocataires, est probablement inférieure à 1 % du montant des prestations versées. La majorité des fraudes détectées n'incombent pas aux assurés sociaux mais aux employeurs. La fraude aux prestations s'élèverait à 2 voire 3 milliards d'euros, soit, au plus 0,5 % du total des prestations. Pire, des salariés refusent aujourd'hui des arrêts de travail par culpabilisation ou par peur de sanctions, mettant par là même leur santé en danger et celle des autres pour des métiers dangereux !



En revanche, la fraude aux cotisations des entreprises relève essentiellement du travail dissimulé. 10 à 12 % des entreprises sont en infraction. Ainsi, pas moins de 5 à 7 % des salariés ne sont pas déclarés à la Sécu, une pratique courante, pour ne pas dire banalisée, dans certains secteurs économiques. Elle représenterait entre 8 et 15,8 milliards d'euros. La fraude patronale prend aussi d'autres formes, moins directes, mais non moins préjudiciables aux finances sociales. Ainsi la sous-déclaration des accidents du travail et maladies professionnelles (AT-MP) : non déclarés comme tels par les salariés, sous la pression de leurs employeurs, ils sont alors pris en charge

par l'Assurance Maladie, en lieu et place de la branche spécifique AT-MP de la Sécu, financée seulement par ... les entreprises.

Il en coûte chaque année entre 600 millions et 1,1 milliard d'euros à la Caisse d'Assurance Maladie, selon un rapport officiel. Toute honte bue, le pouvoir préfère stigmatiser l'ensemble des allocataires sociaux que de s'attaquer aux puissants amis du Fouquet's. Manier le mensonge pour créer de faux problèmes et faire semblant de les résoudre, créer des boucs émissaires et enrichir les marchés financiers, c'est bien à cette politique sociale que nous devons faire face. ...



{ LES SALAIRES

La crise, là encore, mais pas pour les Groupes. Le premier semestre est magnifique, les carnets de commandes pleins.

| | | |
|-----------------|------------|-------------------|
| VINCI | CA + 10 % | Bénéfices + 15 % |
| BOUYGUES | CA + 5 % | Bénéfices + 6 % |
| EIFFAGE | CA + 3,6 % | Bénéfices + 9,5 % |

Vive la crise ! En face, l'autre partage des richesses !

C'est la prime SARKO, 1 000 euros de rêve ! Bref, un grand moment de cynisme ! Chez VINCI, cette prime a été de 350 euros quand les actionnaires percevaient 5 000 euros. Un partage inéquitable et injuste des richesses.

La revalorisation automatique du SMIC (de 9 à 9,19 euros, soit 2,1 %) au 1^{er} décembre est une augmentation mécanique et non une mesure gouvernementale. Le Gouvernement, Président de la République en tête, n'a en effet jamais donné le moindre coup de pouce au SMIC depuis ces 5 dernières années. Cette revalorisation automatique est largement insuffisante, puisque nous revendiquons un SMIC à 1 700 euros. Non seulement pour les 2,3 millions de salariés concernés qui percevront 1 094,71 euros net mensuels, mais aussi pour les autres salariés dont le revenu moyen se situe à 1 600 euros à peine, sans parler des millions de salariés qui subissent la précarité et le temps partiel.

Rappelons que le pouvoir d'achat par ménage a baissé de -0,3 % en 2010. En effet, une hausse régulière du SMIC, alimentant une dynamique salariale, contribue, au travers de la consommation des salariés, à la croissance économique, favorisant le développement de l'activité et de l'emploi.

Au contraire, le Gouvernement encourage les bas salaires en maintenant les dispositifs



d'exonération, véritables trappes à bas salaires. Nous attirons votre vigilance car dans les négociations des minima, l'annualisation et l'intégration des primes amènent des minima en deçà du SMIC.

Plus près de notre actualité revendicative, la négociation sur **les indemnités des petits et grands déplacements**, part importante de la rémunération. Je vous rappelle que cette négociation ne peut aboutir sans actions de notre part. Nous devons mettre nos revendications en avant et en débat, partout. Déjà, l'accompagnement de certaines organisations syndicales se traduit par une volonté de négocier en utilisant les termes : à même tarif, sans gain pour le salarié, « à zéro ». C'est donc encore une fois à nous de prendre les manettes !

Nos revendications, je vous les rappelle :

- le temps de trajet, c'est du temps de travail ;
- une prime pour les grands déplacements ;
- le grand déplacement en Europe ;
- un véhicule et un délai de prévenance.

Une pétition a été mise en place. Elle recueille aujourd'hui 2 100 signatures. Disons-nous le simplement, ce n'est pas ce qui fera bouger les choses. 1 syndiqué sur 10 a signé, il y a 1 100 DS, secrétaires et autres responsables, DP CHSCT etc. Dans notre Fédération, c'est donc 1 signature acquise par responsable.

Sur ce constat, engageons-nous à y réfléchir !

...



{ LES RETRAITES

2010, réforme des retraites. 2011, accélération de la casse des retraites. On nous joue une comédie accélérée :

- l'instauration de forfaits et de franchises ;
- la taxe sur les complémentaires ;
- les déremboursements ;
- les ponctions sur le budget de l'assurance maladie ;
- un jour de carence sur lequel est revenu le Gouvernement dans le privé mais pas dans le public.

Et enfin, le report de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans, dès 2017, pour une économie de 4,4 milliards d'euros ! Et le report de la garantie de pension à taux plein de 65 à 67 ans.

Il ne fait pas bon être retraité !

{ PRÉCAIRES ET RETRAITÉS

L'Allocation Équivalent Retraite (l'AER), qui garantissait un minimum de ressources aux salariés licenciés qui n'avaient pas l'âge de la retraite mais qui avaient cotisé le nombre de trimestres suffisant, fut supprimée en 2008 (*à Noël*) puis prolongée en 2009 et 2010 devant la mobilisation syndicale.

Cette allocation ne prend aujourd'hui en compte que ceux qui la touchaient déjà. Au total, sur 60 000 personnes qui la percevaient en 2009, 11 000 bénéficieront, d'ici à 2014, de la nouvelle allocation. C'est une honte ! Après 40 ans de cotisation, certains de ses salariés, devront vivre avec moins de 500 euros de revenus mensuels.

Ce Gouvernement frappe sur tout ! Même les apprentis, avant même de connaître leurs droits à la retraite, on les vole ! La modification du calcul de leurs droits à retraite va pénaliser 30 % d'entre eux.



{ EN APARTÉ

Après s'être approprié Guy MOQUET et Jean MOULIN, Nicolas SARKOZY, le menteur, le voleur, le fraudeur, s'auto-déclare défenseur du programme du Conseil National de la Résistance.

Brièvement rappelons que ce programme comportait, entre autres :

Sur le plan économique :

- l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;

Sur le plan social :

- le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;
- un réajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;
- la garantie du pouvoir d'achat national pour une politique tendant à une stabilité de la monnaie ;
- un plan complet de Sécurité Sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec une gestion assurée par les représentants des intéressés ;

→ une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours.

Se réapproprier notre mémoire, c'est aussi important !

Nous pourrions conclure ici et ce serait vouloir attendre que d'autres améliorent notre devenir. Heureusement, il nous faut développer un thème encore, celui de l'action.

Tout d'abord, rappeler nos dix exigences pour en finir avec l'austérité :

- **1.** Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux.
- **2.** Contrôler les aides publics des entreprises.
- **3.** Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements.
- **4.** Supprimer les exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires.
- **5.** Stopper les suppressions d'emplois.
- **6.** Développer les politiques publiques et les moyens des services publics.
- **7.** Réformer la fiscalité en profondeur.
- **8.** Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédit à taux réduits.
- **9.** Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux.
- **10.** Mettre en place un fonds européen de solidarité sociale et de développement économique. ...





{ ACTIONS EN COURS ET A VENIR EN 2011 ET 2012

Un grand nombre de luttes sont en cours. Ni en termes de classement, ni en termes d'inventaire, il me paraît nécessaire d'évoquer plus particulièrement certaines d'entre elles. Vous complèterez au mieux lors du débat.

Sur la filière Bois en Aquitaine

Des menaces importantes pèsent sur les 35 000 emplois que compte la filière Bois en Aquitaine. Les deux tempêtes de 1999 et 2009 ainsi que la crise financière ont des conséquences graves pour l'avenir des forêts, donc pour l'avenir industriel de cette région. Le risque de catastrophe écologique et économique est présent. La perte des emplois dans la filière Bois, c'est le développement économique et social dans le milieu rural qui est en jeu. Ce sont des collectivités territoriales mises encore plus en danger. C'est un environnement lourdement et durablement dégradé. L'ensemble des syndicats de la région doivent se sentir concernés.

Une pétition est en cours et la mobilisation des syndicats de la région est réelle.

Les PROCME

La détermination et la ténacité ont payé. Cet employeur sous-traitant de GRDF, qui entendait faire venir des travailleurs portugais pour pouvoir les exploiter plus facilement, a dû céder. Depuis plusieurs mois, les salariés se sont organisés avec la CGT pour faire valoir leurs droits.

LAFARGE

Le Comité Central d'Entreprise de LAFARGE Ciments a pris connaissance du rapport d'expertise établi par le cabinet SECAFI. Il résulte indéniablement de l'analyse détaillée qui a été faite par l'expert que l'entreprise et son groupe ne justifient pas de l'existence d'une menace pesant sur leur compétitivité, qui nécessiterait d'envisager la cessation d'activité de l'usine de FRANGEY dans l'Yonne. Le CCE de LAFARGE Ciments ESTE en justice pour faire valoir le défaut de motif économique ! La Fédération a décidé d'être partie intervenante.

KP1

L'augmentation des salaires, les conditions de travail dégradées, la répétition des sanctions, la pression de la hiérarchie ... ont poussé les salariés de la production à la grève à 95 %. Cette action menée au bout a réussi, même les revendications sur les conditions de travail ont été satisfaites.

BOUYGUES

Si je vous dis : anti-syndicalisme primaire, non-déclaration des accidents du travail, utilisation en sous-traitance d'une société irlandaise, basée à Chypre, qui emploie des ouvriers polonais, sur un fleuron de la technologie française ... BOUYGUES !

Notre action n'a pas été vaine. Même les euro-députés ont visité le chantier ! Nous avons été auditionnés au Parlement de Strasbourg par les Verts et le Parti Socialiste Européen. Nous allons prochainement l'être par le Parti Travailleur Britannique.

Evidemment, bien d'autres actions ont été menées. La dernière connue concerne le syndicat CGT EUROVIA BRUZ, qui a décidé d'une journée de grève. Sur un total de 56 ouvriers, 42 votants, 3 contre, 1 abstention. L'action consiste à revendiquer le paiement aller et retour comme temps de travail lorsque le salarié est transporté au-delà des 50 km et qu'il rentre le soir.

Les grévistes revendiquent également :

- 300 euros d'augmentation sur les salaires ;
- une indemnité kilométrique domicile-agence ;
- la révision du contrat de travail de Tony BARON, puisque la parole donnée fut trahie ;

→ la retraite à 55 ans pour pénibilité, afin d'éviter de passer directement du chantier au cimetière ;

→ l'indemnité de repas à 15 euros.

On peut saluer au passage le travail du Camarade Président breton !

La lutte nécessite également de travailler avec les autres organisations syndicales. Pour porter nos exigences, pour protester contre ces plans de rigueur et d'austérité, nous devons mener, le 13 décembre, un temps fort de mobilisation dans notre Fédération. Tracts, pétitions, affichages, débats, la mobilisation qui débute ce début d'hiver commence à chauffer ! D'autres actions pourraient voir le jour en janvier.

Le début d'année est propice aux vœux, jusqu'au 31 janvier. C'est à cette date que la CGT sera en **Meeting au Zénith de Paris**. Les mobilisations de décembre doivent pouvoir mettre les jalons à ce rendez-vous. C'est de notre responsabilité d'en faire une réussite. Nous avons les moyens, le savoir-faire.

Rappelons-nous que le Meeting du 29 octobre 2009 fut incontestablement un pari gagné. En réunissant près de 2 000 salariés sur la pénibilité, nous avons forcé le respect pour notre revendication. Il nous faut aujourd'hui prendre l'engagement de faire de notre Fédération un pilier du Meeting du Zénith.

C'est donc votre engagement, à vous responsables ici présents, que nous sollicitons. L'objectif que nous pourrions nous fixer, c'est d'être la moitié des 1 800 qui étaient là en 2008, soit 900. ...



MOHAMED OUAFIQ

SPIE

J'aimerais formuler une remarque sur les exigences de la CGT. Les allègements FILLON tirent les salaires vers le bas et empêchent les augmentations. Quels politiques pourront satisfaire nos revendications ? Je n'en vois aucun. Nous devons le faire nous-mêmes. Il va falloir se battre.

→ **JEAN-PASCAL FRANÇOIS**

CEF FNCSBA

Suite au rapport de **Laurent ORLICH**, il y a des points sur lesquels nous devons nous pencher.

Les entreprises du BTP font des bénéfices et affichent des carnets de commandes pleins. Mais il faut faire un parallèle avec celles de l'Ameublement, qui rencontrent de grandes difficultés.

Je rappelle que nous voulons la retraite à taux plein ET en bonne santé.

Sur la directive détachement, le rapport mentionnait BOUYGUES. L'EPR de Flamanville est une vitrine de l'industrie française mais qui commence à se fissurer. 2,6 milliards d'euros prévus au départ mais le chantier a pris 4 ans de retard et il coûtera, au final, 6 milliards d'euros. De plus, sur ce chantier, les salariés (*notamment Polonais*) n'étaient pas payés sur les grilles des salaires françaises mais gagnaient 800 euros. Et les conditions de sécurité étaient catastrophiques : 3 morts rien que sur la construction de l'EPR !

En Italie et en Grèce, deux technocrates sont à la tête du pays. Les plans d'austérité renvoient aux niches fiscales, soit plus de 400 milliards d'euros depuis 2000. La loi SCELLIER est une niche fiscale pour les plus riches.

Les syndicats ont besoin d'un ancrage revendicatif sur le terrain pour faire face aux politiques à venir. Je ne vois pas beaucoup de candidats qui disent que nos revendications font partie de leur programme. A la Fédération, nous avons eu une semaine d'actions, la semaine dernière. Viendront ensuite, le 13 décembre, la journée d'action de la CGT, et surtout **le Meeting du 31 janvier 2012** qui doit être pensé dès maintenant.

**UN INTERVENANT**

J'ai été muté trois fois car j'ai dénoncé des accidents du travail non déclarés chez VINCI. Les patrons ont les moyens d'agir. Les syndicats de VINCI n'ont jamais organisé de réunions sur les chantiers. Pour créer un rapport de force local, il ne faut pas seulement attendre les ordres de la Direction.

Il faut un dynamisme de base. Il est difficile de faire grève seul, sans soutien de l'interpro. Pour le 31 janvier, il faut organiser des préparations et définir des perspectives pour créer un dynamisme local.

JEAN-CLAUDE SAILLARD

EIFFAGE Énergie

Pourquoi ne pas avoir invité les délégués syndicaux centraux à ce CNF ? Après les élections, nous sommes majoritaires dans tous les collèges.

Depuis le 1^{er} octobre, tous les adhérents reçoivent « Ensemble ».

Laurent ORLICH a oublié de mentionner " l'indemnité amiante ", qui a été remise en cause lors du CA de la FIVA par Xavier BERTRAND. Je souhaite que la CGT intervienne plus fermement pour dénoncer ces nouvelles pratiques.

Concernant les RPS, EIFFAGE a conclu un accord en mai. A la fin de l'accord, il était précisé que seules les organisations syndicales signataires pouvaient participer aux commissions de suivi. Toutes les autres OS se sont empressées de signer cet accord afin que nous ne participions pas à ces instances. J'ai trouvé deux arrêts de la Cour de Cassation qui reconnaissent, dans ces cas-là, la discrimination syndicale. Je souhaiterais que la CGT intervienne au niveau d'EIFFAGE pour se positionner dans les Commissions de suivi.

Aujourd'hui, chez EIFFAGE, la Direction invite les organisations syndicales à négocier sur l'égalité hommes/femmes et sur la pénibilité. Il faut avoir conclu un accord avant fin 2011.

Pour nous, ces délais sont trop courts et nous refusons cette négociation. Nous ne travaillons pas à la SARKOZY, vite et mal !

En réponse à **Jean-Pascal FRANÇOIS**, il s'agit d'une dictature du capital et non une démocratie.

JEAN-LUC LE BRIGAND

Je trouve intéressant que la CGT intervienne mais c'est nous, la CGT. Je m'interroge sur la volonté des salariés d'entrer dans les négociations. Nous avons mené l'action et seulement 10 personnes étaient présentes. Sur la Bretagne, les patrons ont décidé que les salaires augmenteraient de 1 %. Je voudrais savoir quels sont les moyens disponibles pour leur faire face. Nous aurions pu faire cette présentation ensemble, devant le MEDEF.

JOEL ELLEN

USC BOUCHES-DU-RHÔNE

Nous avons tous mené des actions dans les départements. Quel en a été le ressenti ? Nous connaissons les constats sur les actualités sociales en France et en Europe. Où en sont les salariés de la FNCSBA sur ces questions ? Comment nous inscrivons-nous dans ce processus de lutte ? Nous avons les constats et leurs conséquences. Quel sera l'outil CGT mis en place pour les salariés ? Comment se positionne la CGT face aux différentes échéances qui arrivent : vacances scolaires, élections municipales et présidentielles ? ...

REMI FERRONT

Je voudrais revenir sur les conditions de travail en Europe et leurs conséquences sur les professions. Les salariés sont dressés les uns contre les autres. La CGT, dans ses statuts, porte les transformations sociales. Nous devons être clairs avec nos idéaux. Nous ne voulons plus de cette société libérale. Faisons le choix d'affirmer que la CGT est pour la transformation sociale !

ALI BETTARI

L'exploitation du salarié est le nœud du débat. Le vrai problème à résoudre est : comment arrêter de faire travailler les salariés en dehors de toute légalité ?

Par rapport à la protection des professions, il n'y a pas de fatalité. Nous devons exercer des pressions sur les entreprises pour qu'elles mettent l'humain au centre de leurs préoccupations, nos soucis au cœur de leurs problèmes.

Sur la signature de la pétition, tous les représentants syndicaux doivent la signer pour donner l'exemple et être suivis.

ABDEL BOUKLACHOUR

Je rappelle que le CHSCT est un vecteur essentiel. Les dirigeants des groupes se concertent. Les accords sont variables au sein d'une même entreprise. Les responsables syndicaux doivent se concerter pour être plus efficaces.

IBRAHIM HOUBIRI

Je rappelle que depuis 2003, année de la canicule, rien ne s'est passé. Au syndicat, des militants représentent les grands groupes. Un train *(virtuel)* peut en cacher un autre. Les Groupes parlent intéressements et actions mais jamais d'augmentations de salaires. Le train caché est celui de l'emploi.

EIFFAGE enregistre des profits et des bénéfices car il empêche les plans. La crise l'aide à mettre son plan en œuvre. J'ai l'impression qu'ils veulent nous transformer en société américaine. Les salariés qui travaillent en grand déplacement le font à perte. La réponse du patron est qu'il n'y a pas toujours du travail à proximité. Il faut que les syndicats se réunissent pour se saisir des outils. Le champ de bataille réside dans les salaires et le maintien de l'emploi.

JOSE BALBOA

CEF FNCSBA

Le rapport de **Laurent ORLICH** est enrichissant. L'Europe s'est construite en 1956 et en 1992, le Traité de MAASTRICHT a été signé. Pour l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne, le problème vient du fait que les Gouvernements ne gouvernent rien. Ils sont menés par les marchés financiers. L'Europe est développée pour servir les marchés financiers. Les Gouvernements ne respectent pas la rigueur alors qu'ils la doivent aux salariés. Cette situation ne peut pas perdurer.

Les 13 décembre 2011 et 31 janvier 2012 sont deux dates importantes. Il faut s'opposer aux marchés financiers mais pas aux politiques, qui sont des hommes de paille. Il aurait fallu une agence de notation européenne. La CGT doit trouver des solutions et ne pas se contenter des constats.

→ HUBERT LOUIS

Je suis d'accord avec **Laurent ORLICH** et je suis contre l'austérité, forte ou faible. Je fais partie de la Commission Exécutive de mon syndicat et je vis et subis ce que vivent les représentants syndicaux dans les CHSCT. Personne ne leur répond, les représentants de l'entreprise ne sont que des porte-paroles et non des décisionnaires. Dans ce contexte, il est très compliqué de faire du syndicalisme.

Il y a 270 retraités dans mon établissement. Nous essayons d'organiser l'interpro et nous remarquons un individualisme important et un isolement chez cette population. Nous menons une démarche sur la syndicalisation des retraités mais nous n'avons pas trouvé d'éléments pour progresser.

**SERGE PLECHOT**

CEF FNCSBA

Je rappelle que la réforme de la Loi SCILLIER représente 30 000 logements en moins et 54 000 pertes d'emplois pour les années à venir.

Le Bois/Ameublement, après les catastrophes naturelles et les tempêtes, a été fortement impacté en Aquitaine sur le domaine de l'emploi.

La chute de DEXIA, banque des collectivités territoriales, n'augure rien de bon sur le BTP. Les patrons de la FNTP expriment des incertitudes sur l'après-2012, si aucun investissement majeur n'est engagé.

Concernant les unités de fabrication de bois, les matières premières proviennent de France mais tout est transformé en Tunisie, pour davantage de profits. **Le Meeting du 31 janvier doit être grand et fort.**

DIDIER GAUGUIN

La CGT ne peut pas accepter d'accords qui proposent des primes à 350 euros.

LAURENT TABBAGH

La Sous-Traitance et la Représentativité seront au cœur des élections de 2012. Les indépendants et les entreprises de moins de 10 salariés représentent 85 % des salariés de la Construction. Ils ne voient jamais la CGT. C'est un enjeu important. Il y a aujourd'hui des camarades de grands Groupes mais il faut aussi voir les sous-traitants pour les prochaines élections. Il en va de la représentativité de la CGT. ...

... L'annualisation du 13^e mois dans les Travaux Publics a un effet direct. Il serait intéressant d'établir un comparatif avec le Bâtiment pour essayer d'annuler ce dispositif.

Le rôle de la CGT est de convaincre les salariés et pas les politiques. Les salariés feront en sorte que les politiques acceptent les revendications. Même si François HOLLANDE est élu, nous devons nous tenir sur nos gardes.

PHILIPPE BUREAU

Un camarade a dit : « *la CGT, c'est nous* ». Nous devons commencer à travailler à la construction d'un cahier commun de revendications. Il ne faut pas une juxtaposition mais une analyse et des propositions.

Par exemple, sur la retraite et la pénibilité, il faut travailler sur le volet prévention pour que le salarié ne parte pas en retraite anticipée. Il doit travailler sans être exposé. En cas de départ anticipé, il doit une compensation des années exposées.

Sur les 35 heures, si elles sont remises en cause, nous subissons une perte de salaire. Le cahier revendicatif pourrait aussi s'intéresser à la sous-traitance. Il a vocation à lister l'ensemble des actions à mener pour le progrès social.

→ ERIC AUBIN

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL FNSCBA

Je voudrais souligner la remise en cause de la démocratie dans des pays très proches. Nous ne sommes pas à l'abri. Le poids des marchés financiers et des agences de notation entraîne dans ces pays une remise en cause des droits sociaux. En 2010, nous avons déjà souligné que la réforme des retraites répondait aux marchés financiers et aux agences de notation.

La crise financière est devenue une crise sociale. Nicolas SARKOZY se permet de déclarer que le moment est propice pour faire accepter des mesures que les Français n'auraient pas

acceptées dans d'autres temps. Les remises en cause et les attaques ne vont pas s'arrêter là !

Concernant la campagne présidentielle et les élections législatives, je suis d'accord avec ceux qui pensent qu'il ne faut pas attendre. Nous avons beaucoup de difficultés à mobiliser pendant les dernières périodes. Il faudra construire des actions sans compter sur le futur Président, quel qu'il soit.

La directive détachement remet en cause l'égalité des droits des salariés. Tant qu'il n'y a pas d'égalité, c'est du dumping social. Le chantier de l'EPR compte 23 nationalités sur le site. Quand l'affaire a éclaté, les Polonais ont été renvoyés chez eux, sans préavis, sans rien du tout. La bataille européenne est complexe et réelle. Les organisations syndicales européennes doivent coordonner leurs actions, ce qu'elles n'ont pas encore réussi à faire.

Au niveau national, l'emploi se dégrade et va continuer à se dégrader. En dessous de 1,9 % de taux de croissance, des suppressions d'emplois sont à prévoir. Or le taux de croissance annoncé est inférieur à 1 %. Parmi ces pertes d'emplois, les licenciements économiques sont moins nombreux car la politique de précarité explose, avec les CDD en chaîne et les nombreuses ruptures conventionnelles. Il faut revenir sur ces situations.

Tous les voyants sont au rouge : hausse du chômage des jeunes, des seniors et de longue durée.

Nous avons tendance à « saucissonner » l'emploi. La CGT veut traiter de cette question dans sa globalité. Les regards se concentrent sur l'emploi des 30/55 ans avec des incidences sur les TMS, les RPS et les conditions de travail. Il faut davantage de salariés en activité et permettre à tous ceux qui sont en âge de travailler de le faire.

Les fraudes (*travailleurs sans-papiers et travail illégal*) représentent 15 milliards d'euros de manques à gagner.

Trois revendications sont à porter :

→ vérifier que, dans les marchés de sous-traitance, le droit français peut s'appliquer ;

→ supprimer la sous-traitance en cascade ;

→ renforcer la responsabilité sociale, fiscale et pénale des donneurs d'ordres vis-à-vis du sous-traitant.

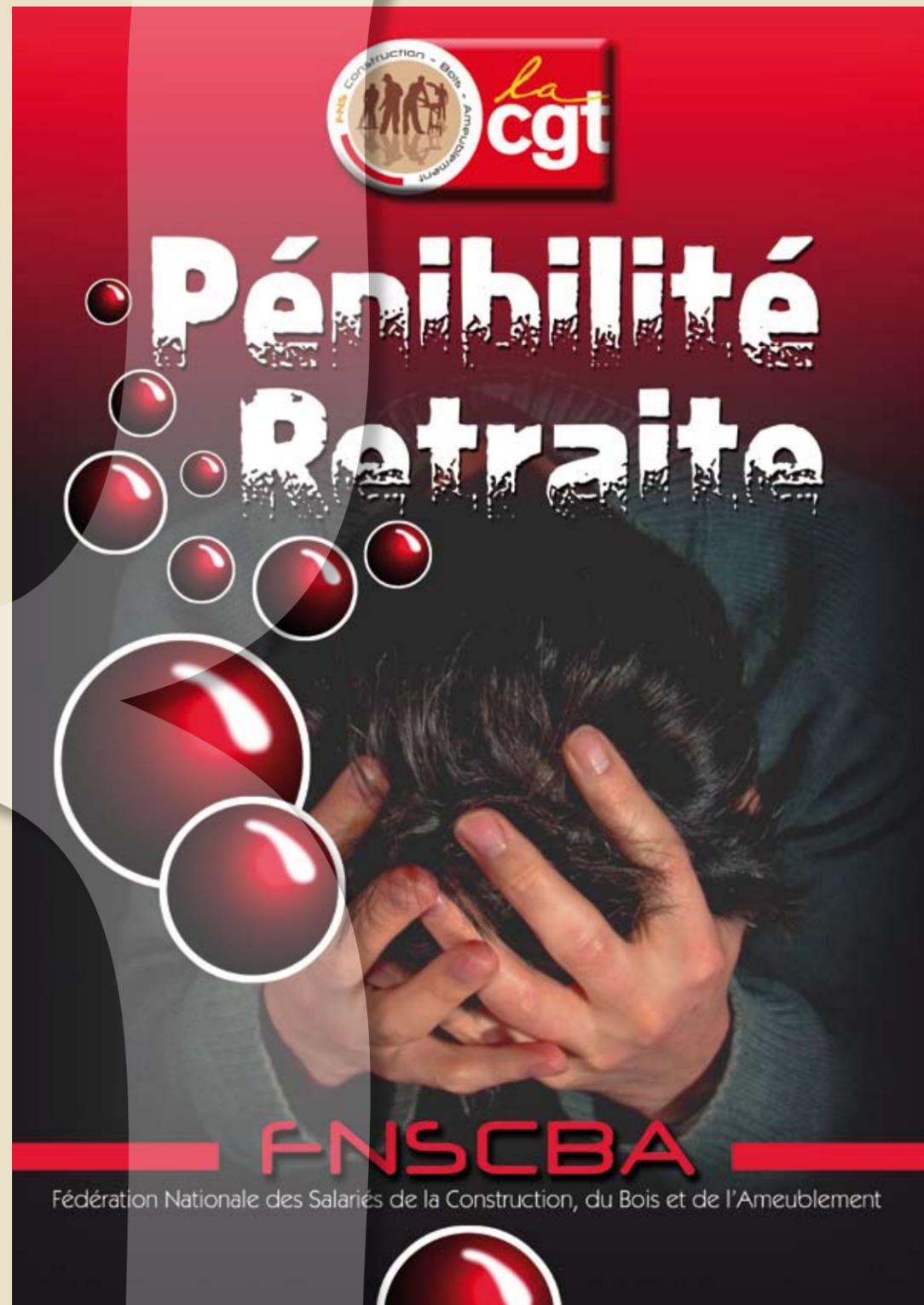
Depuis la mise en place de la réforme des retraites au 1^{er} juillet 2011, ont été décidés un allongement des cotisations pour la génération 54, la remise en question de l'AER, la baisse des droits des apprentis et la remise en question des témoignages pour les carrières longues suite à un rapport de l'IGAS. Les retraités vont beaucoup compter dans les élections car 2013 prévoit une réforme systémique. Le niveau des prestations variera en fonction des cotisations. Les jeunes, les précaires et les femmes seront les plus pénalisés car le système est plus contributif.

Le Meeting du 31 janvier est très important. Il faut gagner un départ anticipé en lien avec la pénibilité. La réparation doit être liée à la politique de prévention.

L'objectif du Meeting est de réunir 900 camarades de nos secteurs professionnels au Zénith pour expliquer aux salariés ce que la CGT porte comme enjeux.

La séance est suspendue de 16 h 15 à 16 h 50.





RAPPORT SUR LA PÉNIBILITÉ

{ REVENDICATIONS CGT :

En octobre 2009, 1 800 personnes se réunissaient à Saint-Denis. Les revendications de la CGT se basent sur le constat que l'espérance de vie d'un cadre est meilleure de 5 ans par rapport à celle d'un ouvrier. Le taux de fréquence des accidents du travail est le résultat du nombre d'accidents du travail (*déclarés*) par millions d'heures de travail (*déclarées*). Le BTP en compte deux fois plus que les autres industries et le Bois se classe en deuxième position.

De nombreux rapports montrent la difficulté à déclarer les accidents du travail et les maladies professionnelles ainsi que la complexité du parcours pour les déclarer. Le graphique montre une évolution importante du nombre de maladies professionnelles dans le BTP depuis 1990. Ce fait résulte d'une plus large prise en charge et d'une meilleure reconnaissance des maladies professionnelles, notamment les TMS concernant les affections chroniques du rachis lombaire dues aux vibrations et aux charges lourdes.

L'étude de 2003 a mis en évidence des contraintes physiques, dont l'exposition au bruit était la plus importante ainsi que celle aux produits chimiques. Le BTP est l'industrie la plus exposée au bruit et aux manutentions. Ce sont les bases de nos revendications. Plus qu'une revendication, il s'agit d'une mesure de justice sociale.

Il faut une gestion sociale des salariés. Après 55 ans, un tiers du BTP est hors d'activité pour cause de maladie, d'invalidité ou de licenciement.

Les règles du dispositif prévoient :

- des conditions d'âge ;
- des cotisations bonifiées pour cause de pénibilité ;
- un temps minimum d'exposition.

Pour les cotisations bonifiées à 12,5 % :

- 23 000 à 25 000 bénéficiaires ;
- 330 millions d'euros la 1^{ère} année (1,3 à 1,4 % de la M.S) ;
- 460 millions d'euros au bout de la 6^e année (1,9 % de la M.S).

Pour les cotisations bonifiées à 25 % :

- 29 000 à 32 000 bénéficiaires ;
- 390 à 436 millions d'euros la 1^{ère} année (1,6 à 1,8 % de la M.S) ;
- 460 millions d'euros au bout de la 6^e année (1,9 % de la M.S). ...





ETAT DE LA NÉGOCIATION SUR LA PÉNIBILITÉ AU 8 NOVEMBRE 2011

Avant le 8 novembre :

- l'essai n'avait pas été transformé suite à l'intersyndicale fin août ;
- un tour de table a été organisé en septembre au cours duquel tout le monde n'était pas favorable à la revendication « *pas d'accord sans un volet prévention* ».

La dernière négociation :

- prise de contact avec la CFDT : en « *off* », pas de revendication de retraite avant 60 ans mais plutôt une revendication de 1 mois par année d'exposition ;
- pas de contact avec les autres organisations, fin de non-recevoir et non réponse ;
- l'OPPBTB devient un acteur de la négociation puisqu'essentiellement tournée vers la prévention.

Le projet d'accord :

Un préambule

1. Diagnostic préalable avec :

- l'identification des facteurs de risques ;
- les signataires incitant à la démarche d'évaluation des risques de l'OPPBTB.

2. Réduction des poly-expositions :

- rappel des principes généraux d'exposition ;

- information des salariés ;
- réduction de la manutention.

Ces propositions sont à destination des entreprises. Il faut rendre concrètes les actions de prévention contribuant à la suppression ou à la diminution de facteurs de pénibilité en facilitant l'achat de matériel adapté.

3. Adaptation et aménagement du poste de travail :

→ l'intérêt de la gamme de produits de conseil et d'accompagnement ADAPT-BTP, outils d'Aide à la Démarche d'Amélioration des situations et des Postes de Travail, mis en place par l'OPPBTB et également déployés par les SISTBTB ;

- une augmentation de X % par an du nombre de programmes ADAPT réalisés.

4. Amélioration des conditions de travail Aménagement d'horaires :

→ en vue de réduire la pénibilité des tâches, et en particulier les cas de restriction d'aptitude ou d'inaptitude au poste de travail constatée par le Médecin du Travail conformément à l'article R 4624-31 du Code du Travail, les employeurs examineront les possibilités d'aménagement des horaires ou des conditions de travail compatibles avec les nécessités du poste de travail ...

→ Les employeurs veilleront à adapter les horaires collectifs de travail afin d'éviter une exposition prolongée des salariés à la forte chaleur. ...

NÉGOCIATIONS DES ACCORDS D'ENTREPRISE

Les principes de la revendication sont :

- pas d'accord sans un volet réparation, compensation ou allègement ;
- la prévention des risques est une obligation des employeurs ;
- travailler et faire valoir nos droits à la retraite en bonne santé.

Les accords collectifs de branche, tel que le prévoit l'article 86 de la loi n° 2010-1310 du 9 novembre 2010 (JO 9/11/2010), concernent tous les salariés.

« Un dispositif d'allègement et de compensation de la charge de travail des salariés occupés à des travaux pénibles peut être mis en place jusqu'au 31 décembre 2013 dans un ac-

cord collectif de branche. Les salariés peuvent bénéficier de ce dispositif s'ils ont été exposés pendant une durée minimale définie par l'accord à un des facteurs de pénibilité lui aussi défini par la loi, et ont cumulé pendant une durée définie par le même accord deux de ces facteurs. »

L'accord doit définir un certain nombre d'éléments. Aujourd'hui, en l'état des négociations, ils sont d'accord sur tout : tous les salariés sont concernés et tous les facteurs sont reconnus dans le BTP... On pourrait se dire : « *pas de problème !* ». Nous verrons plus tard la réalité.

Quelques pistes de négociation :

- le départ des salariés durablement exposés ;
- l'aménagement de fin de carrière ;
- la réduction de la pénibilité.



→ Plus généralement, les possibilités d'aménagement d'horaires et des conditions de travail seront envisagées notamment à l'occasion des entretiens de deuxième partie de carrière ...

→ A cette occasion, les entreprises prendront en compte la charge de travail liée à l'exercice des fonctions d'encadrement ...

→ Les aménagements d'horaires peuvent se traduire par un passage à temps partiel, organisés sur la semaine ou sur le mois, à la demande du salarié, acceptés par l'employeur ...

→ En cas de transformation du contrat de travail à temps plein en contrat de travail à temps partiel dans les deux ans avant que le salarié atteigne l'âge et la durée d'assurance lui permettant de bénéficier d'une retraite à taux plein, l'entreprise examine la possibilité de maintenir l'assiette des cotisations d'assurance vieillesse et de retraite complémentaire à la hauteur du salaire correspondant à son activité à temps plein en prenant en charge la part salariale et la part patronale afférentes à ce supplément d'assiette.

5. Développement des compétences et des qualifications :

→ L'employeur veille à ce que chaque salarié bénéficie d'une formation en matière de sécurité adaptée à son emploi et sans préjudice des textes en vigueur, d'une mise à jour de ses connaissances et de ses pratiques professionnelles en la matière au moins tous les 5 ans. Le suivi de cette formation et de sa mise à jour est acté dans le Passeport Formation du salarié concerné ...

→ Constatant la multiplicité des formations légales et réglementaires exigées en matière de sécurité, les parties signataires demandent aux pouvoirs publics qu'afin d'en assurer une meilleure et une pleine efficacité et d'éviter les redondances, soit opéré un travail de simplification et de mise en cohérence de l'ensemble de ces formations autour d'un tronc commun « *santé-sécurité au travail* ».

→ Les parties signataires souhaitent favoriser l'acquisition de compétences variées par les salariés.

→ L'employeur examinera, à l'occasion des entretiens professionnels et en particulier lors des entretiens de deuxième partie de carrière, les besoins en formation du salarié et en tant que de besoin, les possibilités de changement d'affectation de l'intéressé et les passerelles existantes vers d'autres métiers.



6. Maintien dans l'emploi :

→ Afin de maintenir en activité les salariés ayant été exposés à des facteurs de pénibilité et de prévenir le risque de désinsertion professionnelle, les entreprises solliciteront dès l'identification par le Médecin du Travail d'un risque d'inaptitude, à l'occasion d'une visite médicale, les services des structures professionnelles en charge du maintien dans l'emploi (*Services d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés - SAMETH, services interentreprises de santé au travail - SIST*).

→ Ces structures accompagneront l'entreprise et le salarié afin de trouver des solutions facilitatrices de maintien dans l'emploi au sein de l'entreprise d'origine ou dans une autre entreprise.

A suivre...

→ Fin décembre.

→ L'accord n'est pas fini.

→ Additif pour entamer une négociation sur la pénibilité sous forme d'abondement au CET pénibilité.

→ Planning.

→ Signature ?

(dans l'état, ce n'est pas une question !)

Objectifs CGT :

→ 2 mois de bonification par année d'exposition (*5 ans pour une carrière exposition*) ;

→ avec une ouverture des droits à partir de 15 ans d'exposition ;

→ création d'un organisme de gestion.

LAURENT ORLICH



DANIEL TOUROLOSSE

Chacun pourrait se mobiliser. Le 21 novembre, nous avons organisé une tournée de chantier pour faire signer la pétition et pour mobiliser certaines entreprises du BTP.



→ **RENE DE FROMENT**
 CEF FNCSBA

Le rôle de la CGT est de mobiliser les salariés pour gagner. Il faut un discours de gagnant et non pas se contenter d'énumérer des difficultés. Il faut montrer que l'argent est bien présent. Les moyens de bien vivre sont confisqués par les actionnaires et le gouvernement qui les protègent. L'austérité c'est le « *mal vivre* » et la souffrance.

Les revendications et les aspirations des salariés doivent être mises en avant pour les reprendre aux actionnaires. Il faut s'unir et lutter contre la division.

J'insiste sur la période des NAO qui commencent. Elles seront gagnées avec les salariés. Faut-il prévoir un tract fédéral pour aider à la mobilisation autour des NAO ?

J'insiste aussi sur les élections de 2012 ; elles sont importantes. La défaite de Nicolas SARKOZY sera un encouragement mais ne suffira pas. Il ne faut pas convaincre les politiques mais les salariés. J'espère qu'il y aura un nouveau 36 !

→ **MOHAMED OUSSEDIK**
 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL VERRE ET CERAMIQUE

La situation des salariés est préoccupante en Europe. Nous commençons à mesurer la situation économique et sociale et elle n'ira pas en s'améliorant, au regard des indicateurs qui le confirment.

Le chômage est le seul domaine où la France est en progression. Il existe une véritable préoccupation sur le chômage des seniors, qui sont passés de 510 000 à 810 000 en quelques années, et sur la fermeture de sites (*délocalisation*). Ils ont beaucoup de mal à retrouver un emploi et des emplois équivalents. Il existe un lien entre les exigences portées par la CGT, l'état des déficits publics, l'état de la dette et la situation dans laquelle on nous a mis. Cette situation est le fruit de politiques menées par les Etats et le Gouvernement français. La responsabilité de la politique de désindustrialisation du pays (*et de la défiscalisation, environ 175 milliards d'euros*) pèse dans la dette publique. Les marchés financiers ne sont pas les seuls responsables, certains pays le sont également. Nous avons intérêt à ce que les salariés partent de leurs revendications pour gagner le débat politique. N'attendons pas tout du politique ! Il faut que le salarié s'empare du débat. C'est pour cette raison que nous devons sensibiliser les salariés en les incitant à se mobiliser.

Tous les rendez-vous sont complémentaires et nous devons nous renforcer pour porter nos revendications.

Nicolas SARKOZY a bien souligné qu'en temps de crise, les salariés sont prêts à accepter des mesures qu'en temps normal, ils n'accepteraient pas. Il faut prendre part à l'action du 30 novembre puis à celle du 13 décembre.



Les dernières prévisions situent la croissance autour de 0,2 % pour 2012. De plus en plus d'économistes tablent sur une récession d'au moins 3 ans. Ces politiques vont accentuer la récession. Elles sont toujours dans une logique de course au profit et du moins-disant social. Nous devons casser cette spirale en nous mobilisant, en sensibilisant les salariés dans les entreprises. Nous voulons refuser les niveaux de sous-traitance pour renforcer la confiance des salariés. Le sommet de Lisbonne définit officiellement la compétitivité comme « *un haut niveau d'emplois et de vie pour l'ensemble des salariés et des citoyens européens* ». Et bien nous disons : partons de ce principe ! Le 13 décembre n'est pas qu'un rassemblement. Il faut aller vers les salariés pour anticiper les NAO. Le premier trimestre 2012, la Confédération a décidé de mener une campagne pour la ré-industrialisation.

Ces actions doivent être portées en lien avec les salariés dans les entreprises pour peser dans le débat public et pendant les élections présidentielles.

HASSAN EL BADAoui
 SPIE BATIGNOLLES

Je travaille chez SPIE Batignolles, 4^e Groupe français. J'ai eu l'occasion de rencontrer un manœuvre polonais, professeur dans son pays, qui était payé 320 euros dans son pays et 800 euros en France, logement inclus. Chez SPIE Batignolles Sud-Est, nous sommes 400 personnes avec 55 % de sous-traitance et 11 % d'intérim !

Il faut s'occuper des représentants syndicaux. Le mien n'a même pas osé déclarer son accident du travail au cours duquel il s'est cassé des dents. ...



→ HENRI MARECHAL
RETRAITÉ

La crise est durable et profonde. Jamais les écarts n'ont été si importants. Le patronat a été clair en annonçant qu'il fallait remettre en cause les acquis de 1945.

Les capitalistes mettent les Etats à leur service comme en 1929 et nous assistons à une montée de l'extrême droite dans le monde.

Sur la pénibilité, je souligne que les TMS sont réels.

Il faut les faire apparaître dans la partie sur les vibrations.

Concernant la différence d'espérance de vie chez les ouvriers, est-il possible de travailler en poste après 55 ans ? Je réponds NON !

DOMINIQUE BERGER

Sur la pénibilité au travail, je rappelle que le froid comme le chaud est à prendre en considération.

UN INTERVENANT

Nous avons besoin de montrer où se situent les responsabilités et quels sont les enjeux. Je crains qu'à défaut de ces explications, nous nous retrouvions à surfer sur des vagues populaires et nationalistes qui prendraient le dessus. Au regard de ce qui se passe ailleurs, nous pouvons être inquiets.

Dans la Verre et la Céramique, les patrons refusent les négociations. Nous allons devoir créer les conditions pour les mener malgré tout.

Etablir un cahier de revendications est utile mais il faut que les salariés s'en emparent. Il ne faut pas convaincre les patrons mais créer le mouvement social dans les entreprises afin d'obtenir ces négociations. Par exemple, dans la Verre et la Céramique, la CFDT est issue de la Fédération de la Chimie. Elle arrive avec un projet patronal. Il faut créer l'unité d'action dans la clarté.

UN INTERVENANT

Nous avons organisé de nombreuses journées avant celles du 13 décembre et du 31 janvier. Or nous n'agissons pas pour conserver nos acquis : le patronat fait ce qui lui plaît. La CGT doit se réveiller car 2017, c'est demain. Les travailleurs Bois/BTP/Verre/Céramique n'arrivent pas à la retraite, ils meurent avant. Les salariés d'aujourd'hui pensent que la retraite est loin. Qu'entreprend la CGT concrètement ? Le patronat et le Gouvernement sont de mèche.

JOSE BALBOA

La " Directive Bolkestein " est appliquée en France et en Europe sans que personne ne la contredise. Elle est appliquée en toute légalité.

Les 20 et 21 octobre, s'est tenu le deuxième Colloque concernant les élections et la représentativité dans l'Artisanat. Nous sommes aujourd'hui 4,5 millions dans le pays, toutes professions confondues, dont environ 850 000 salariés. Ces élections se feront par le biais d'un vote électronique ou par correspondance. Nous devons faire en sorte que les salariés soient informés pour qu'ils puissent voter et offrir une représentativité à notre organisation syndicale. Il faut travailler de manière interprofessionnelle.

DANIEL POULEAU

Est-il possible d'élargir un accord à la communauté de travail ? Cela pourrait être un levier. La retraite à 55 ans fait-elle toujours partie de notre combat ? Chez SPIE, les NAO ne représentent rien, les représentants de l'entreprise n'ont même pas de délégation de pouvoir. Ils se contentent de suivre les directives des directions.

UN INTERVENANT

Pour combattre la pénibilité, il est nécessaire de convaincre les salariés. A chaque manifestation, rien ne change sur la production ; les chantiers tournent à 100 %. Seuls les représentants syndicaux sont mobilisés. Je ne sais pas comment nous pourrions alerter le patronat. Si la production n'est pas stoppée, les revendications ne seront pas écoutées.

PAUL FRUCTUS

COMPAGNIE THÉÂTRALE « LE TEMPS DE DIRE »

Je vais présenter ce soir un spectacle, né d'une commande d'un CE du Sud de la France, basé sur des enquêtes et des témoignages. Il s'agit d'un recueil sur la souffrance au travail, un spectacle où la parole est libérée, et ce, pour chaque corps de métiers.

Fin de la séance à 18 h 25. Reprise des travaux le lendemain matin à 8 h 45.

RÉSOLUTION N°4

Bonjour à tous !

Je vous présente la tribune :

→ **Eric AUBIN**,
Secrétaire Général de la FNSCBA ;

→ **Thomas DECOLY**,
- qui est excusé -

→ **Mohamed OUSSEDIK**,
Secrétaire Général de la Fédération du Verre
et de la Céramique ;

→ **Régis KOPEC**,
qui présentera la Résolution n° 4 ;

→ **Malika MOLINATTI**,
Fédération du Verre et de la Céramique.

Je rappelle qu'une commémoration pour **Lucien DEWAMBEZ** aura lieu le 6 décembre à 18 heures à la gare de Port Royal, suite à son décès dans l'attentat du RER.



REGIS KOPEC

La Résolution n° 4 stipule que tous les syndicats doivent offrir un cadre de syndicalisation nécessaire pour les salariés dans toutes leurs diversités. ...

Bernard THIBAUT
sera présent
pour les débats
sur le rapprochement
de la FNSCBA
et de la Fédération
du Verre
et de la Céramique.



EXTRAIT DE LA RÉOLUTION N° 4

Le syndicat est l'organisation de base de la CGT. Il constitue un facteur essentiel de syndicalisation pérenne. Pour répondre au défi de la syndicalisation sur l'ensemble du salariat aujourd'hui, la CGT doit se doter de syndicats capables d'offrir un véritable cadre de syndicalisation pour les salariés et les retraités. La CGT portera ses efforts sur la syndicalisation et l'organisation de tous les syndiqués dans un syndicat, sur la qualité de vie syndicale, la formation syndicale et l'efficacité revendicative de chaque syndicat.

Le périmètre de chaque syndicat doit être défini selon sa capacité à remplir 6 fonctions :

- **1. Elaborer avec les salariés des revendications** dans toutes leurs dimensions.
- **2. Construire un rapport de force** avec les salariés pour obtenir des avancées dans l'entreprise ou l'établissement, mais aussi au-delà, à partir des entités et communautés de travail dans lesquelles le syndicat est amené à rayonner pour créer les convergences et solidarités nécessaires à une démarche de conquête.
- **3. Animer les négociations** sur l'ensemble des catégories et établissements et/ou entreprises sur lesquels il rayonne.
- **4. Mettre en œuvre la démocratie syndicale** sur l'ensemble de son périmètre à l'appui de la charte de la vie syndicale votée au 47^e Congrès Confédéral, de la charte des élus, et mandatés et de la charte égalité hommes/femmes. Cela inclut la mise en place de sections syndicales et la prise en compte des diversités spécifiques et des spécificités de chacun.
- **5. Construire et faire vivre les orientations de la CGT** auprès des syndiqués et de l'ensemble des salariés du périmètre du syndicat.
- **6. Participer dans sa mesure et être acteur** de la réussite des initiatives professionnelles et interprofessionnelles.

Sur 4 périmètres :

- **1. Géographique** : étendue du syndicat local, départemental, régional, national ...
- **2. Conventionnel** : droits et conventions desquels relève le salarié.
- **3. De droits** : cadre juridique, reconnaissance du syndicat, exercice de son plein droit, de ses statuts.
- **4. Organisationnel** : nos structures, nos modes de fonctionnement, liens avec et entre les structures.

Pour parvenir à ces objectifs, le 49^e Congrès Confédéral décide de rendre effectif le rattachement de tout syndiqué à un syndicat et de toute section syndicale ou base organisée à un syndicat.

Chaque syndicat tiendra un Congrès ou une Assemblée Générale des syndiqués afin d'examiner s'il convient de modifier son périmètre professionnel et territorial en s'inspirant des orientations du dernier Congrès Confédéral. Les Fédérations, UD et UL concernées seront invitées à y participer. Un dispositif national « *accueil adhérent* » qui impliquera toutes les organisations de la CGT est créé pour informer, orienter, former, accompagner l'adhérent et permettre une réelle continuité de son adhésion :

- Il sera ciblé sur les nouveaux adhérents dont l'affiliation directe à un syndicat n'est pas immédiatement réalisable.
- Il doit permettre la continuité de l'adhésion syndicale et les moyens de sa réa-

lisation à tous les syndiqués dont la situation professionnelle change, quelle qu'en soit la raison, y compris lors du départ à la retraite.

LE SYNDICAT : ORGANISATION DE BASE DE LA CGT

La raison d'être du syndicat est de permettre à tout syndiqué de participer, d'agir dans la CGT, de faire progresser sa situation individuelle dans un cadre collectif, sur son lieu de travail et au-delà. Il existe cependant une très grande diversité de taille, de niveau (*entreprise, départemental, régional voire national*) entre les syndicats sans qu'aucune forme ne puisse servir de modèle « *idéal* » pour tous. Il n'est donc pas question de rechercher une norme, mais de s'interroger sur ce qu'il faut bouger pour être plus efficaces et rassembleurs, pour créer les conditions afin que chaque syndiqué ait véritablement une organisation de base à travers la CGT. Aucun salarié désirant se syndiquer ne devrait rester en dehors de la CGT au prétexte qu'il ne trouve pas de syndicat apte à l'accueillir. Trop souvent, ce sont les unions locales ou les unions syndicales professionnelles qui sont amenées à se substituer à celui-ci, ce qui n'est pas leur rôle. Souvent, quand un salarié se syndique, c'est pour ses revendications, mais c'est aussi pour sortir de l'isolement, trouver un lien, de la solidarité, des lieux de débats et d'actions. Le maintenir dans une situation d'isolé est l'antithèse de ce que la CGT devrait lui proposer. Sortir de cette situation dans laquelle sont confinés un très grand nombre de syndiqués est impératif. Tout l'effort d'organisation soit être orienté dans ce sens. ...



{ LAPLACE DU SYNDIQUÉ

Il faut des syndiqués informés, formés, des syndicats propriétaires de leur organisation. Des difficultés persistent dans la mise en œuvre de pratiques démocratiques fondées sur la place du syndiqué, notamment celle des femmes et des jeunes. Il faut repenser nos modes de fonctionnement pour qu'ils prennent toute leur place dans la CGT et à tous ses niveaux.

La désignation des délégués et représentants syndicaux mérite des efforts communs dans l'organisation pour faire reposer la constitution des listes des élections professionnelles sur une délibération des syndiqués concernés.

Les difficultés de vie démocratique conjuguées avec un nombre insuffisant de syndiqués conduisent parfois à des tensions, des oppositions qui rendent plus fragiles l'attachement à un syndicalisme confédéré qui a naturellement le devoir de prendre en compte les situations dans leurs diversités.

Chaque syndiqué est concerné par sa place dans la CGT, où qu'il se trouve. Il s'agit de créer les conditions d'exercice de sa citoyenneté dans l'organisation et de son intervention sur son lieu de travail et/ou de vie pour articuler son expression individuelle et collective.

Il faut favoriser les convergences revendicatives et les solidarités.

{ UNE SOCIÉTÉ QUI BOUGE

Les secteurs en croissance d'emplois sont ceux où la syndicalisation est la plus faible. Développer la syndicalisation partout où elle est faible est donc un défi à relever ensemble. D'où l'importance des élections dans les TPE et l'Artisanat en 2012. Il faut aller à la rencontre de ces salariés. Nous devons les organiser car ils représentent 90 % des salariés du Bâtiment.

Le syndicalisme confédéré est percuté par les mutations du salariat, notamment par les phénomènes d'individualisation, de mises en concurrence, de repli sur soi, par les oppositions inter-catégorielles, intergénérationnelles encouragées par les politiques patronales et gouvernementales.

Promouvoir les solidarités revendicatives et de luttes entre tous les salariés est rendu plus difficile par l'ampleur, la rapidité, l'intensité des restructurations qui créent des différences dans les statuts d'emplois, déstabilisent les structures syndicales.

Parvenir à ce qu'il y ait deux ou trois fois plus de syndiqués CGT changerait pour tous, durablement, les conditions dans lesquelles s'exerce l'activité syndicale et le rapport de force global.

{ LA SYNDICALISATION

La syndicalisation et le renforcement de la FNSCBA sont un enjeu majeur et incontournable.

Toute démarche de syndicalisation comporte deux volets :

- déclencher l'adhésion à la CGT,
- faire vivre cette adhésion.

{ LA CAMPAGNE DE SYNDICALISATION

Des éléments de confiance pour augmenter notre présence.

Nous devons nous appuyer sur les nombreux militants et les simples adhérents qui sont fiers de faire partie de la CGT, sur un syndicat utile et sur une CGT capable de proposer, mobiliser, rassembler et développer des solidarités ... une CGT disponible !



Trois idées sont au cœur des problématiques de la CGT :

- Emploi,
- Salaire,
- Retraite/Pénibilité.

{ CONCLUSION

La finalité de **la Résolution n° 4** est bien que chaque adhérent de la CGT trouve sa place dans l'organisation.

Mais nous pouvons aussi faire le constat que le renforcement et la syndicalisation sont des enjeux essentiels.

Quant au futur de notre organisation, c'est bien le renforcement qui doit être une préoccupation permanente.

**Les discussions engagées
entre la FNSCBA
et la Fédération du Verre
et de la Céramique
vont dans le même sens,
avoir un outil syndical
plus fort, pour être encore
plus proche des salariés.**



UN INTERVENANT

Chaque syndiqué doit trouver sa place dans la CGT mais les Fédérations et les UL doivent prendre leurs responsabilités. Des personnes sont désignées par la Fédération ou les UL mais elles ne sont pas à la hauteur des attentes.

UN INTERVENANT

Il arrive souvent que des syndiqués soient nommés dans les UL sans même avoir le premier niveau. Certains participent même au stage CHSCT du patron ! Il existe des syndicats isolés dans la Construction qui gagnent, comme à Istres où ils ont gagné le premier, deuxième et troisième collèges.

GERMAIN HOULLIER
BOUYGUES

Pour améliorer la syndicalisation, nous devons mieux connaître les syndiqués dans les entreprises, sur le département ou la région afin de savoir sur qui s'appuyer. En Seine Maritime, un travail de fond a été mené pour recenser les 980 syndiqués de Normandie et les 700 de Seine Maritime. Ensuite, nous nous sommes servis de Cogiciel pour analyser toutes les données. Les syndiqués des UL (*même dans d'autres secteurs*) doivent être identifiés par les syndicats de la construction.

Dans quelques mois, en Seine Maritime, nous travaillerons avec le Verre et la Céramique. Ce sont des forces communes avec la Picardie en voisin. Nous allons devoir faire connaissance pour continuer le renforcement de notre syndicalisation.

→ ALI TOLU

Comment le sujet va-t-il être abordé ? C'est important car il faut analyser les actions qui ont porté leurs fruits ces dernières années. Quels ont été les effets concrets des décisions ? Comment faire confiance aux autres si nous n'avons pas confiance en nous-mêmes ? Nous devons avoir des valeurs éthiques.

J'aimerais raconter une anecdote. Le représentant syndical CGT a utilisé ses heures de délégation pour faire la grève. Il sera donc payé alors que les grévistes ne le seront pas !

La formation juridique, politique et syndicale est primordiale. Cette année, nous avons été grévistes et nous avons freiné le chantier. Il m'est déjà arrivé de refuser une grève car il y a des moments où certaines actions ne sont pas envisageables. La préparation des réunions est également très importante pour éviter les conflits devant les patrons et parler d'une seule voix.

→ BRUNO CORNET
CEF FNCSBA

Il y a plus de 60 millions de personnes en France, dont 18 millions de salariés et malheureusement, la CGT est loin de regrouper un million d'entre eux. Il reste par conséquent, un grand potentiel, ramené aux chiffres du BTP, le potentiel est encore plus grand, 2 millions de salariés et à peine 20 000 sont syndiqués à la CGT, soit à peine 1 %. Le manque de syndiqués dans les organisations est le plus important problème. Il ne suffit pas d'énumérer les anecdotes, les difficultés, tout le monde en rencontre dans les US, UR, UL, UD, ou autres. Elles sont dues en règle générale, soit à un manque d'investissement ou pour d'autres, à une surcharge de travail, nous devons surmonter ce problème. Aujourd'hui, le plus important est de faire adhérer et syndiquer le plus grand nombre de personnes à notre démarche revendicative. Quand nous serons trois fois plus nombreux, ce sera

beaucoup mieux. La syndicalisation doit passer par le RIB, pour le prélèvement automatique des cotisations. Une révolution se fait avec des révolutionnaires, une grève avec des grévistes, un syndicat avec des syndiqués et un corps militants convaincus.

JEAN-CLAUDE SAILLARD
EIFFAGE

Nous ne pourrions réussir que si nous sommes présents sur le terrain. Qu'en est-il des instances représentatives du personnel ? Nous devons y marquer nos différences. A chaque CE, nous devons montrer notre implication sur l'emploi, les voyages, les jouets ... Aujourd'hui, le représentant syndical est trop souvent mis de côté. Il faut appliquer les textes sur le rattachement des unions syndicales au syndicat. ...

→ JEAN-PASCAL FRANCOIS

CEF FNSCBA

Cette Résolution n° 4 a été votée lors du Congrès Confédéral de Nantes, et il y a deux ans, lors de notre Congrès Fédéral, nous avons voté sa déclinaison à 96 %. Pour quelle mise en œuvre ? La véritable difficulté est d'aller au-delà du constat. Pour la formation syndicale des militants, des actions sont mises en place dans le collectif animé par **Régis KOPEC** et **Yves AMEILLEBONE**. Ce sont des éléments concrets.

La syndicalisation : 1 % des salariés de la Construction sont adhérents à la CGT. Cela laisse 99 % de réserve. Qu'en est-il de l'activité sur le terrain ?



Cogiciel est un outil très utile, qui se délite car les données ne sont pas mises à jour. Un tiers des syndicats sont locaux et cela représente une grande chance.

La géographie : nous y travaillons en amont de la Résolution n° 4. En Rhône-Alpes, Nous voulons créer des USC qui assurent une activité. Nous devons faire du sur-mesure et pas du prêt-à-porter. Je ne suis pas d'accord pour créer des syndicats au niveau national, qui serait déphasé de la réalité et de la proximité du terrain.

Nous devons mettre en œuvre les résolutions et pas seulement les voter comme une Bible.

JOSE ALVAREZ

Le document est plein de bonnes intentions mais il manque une projection des conséquences de la mise en œuvre de la Résolution n° 4. Il faut élargir le périmètre politique en concertation avec les UL et les UD. Ce n'est pas qu'une question de formation. C'est aussi un problème d'attraction et de pratique. Il faut apprécier les outils CoGeTise et Cogiciel. La saisie des données ne fonctionne jamais quand nous en avons besoin.

J'aimerais une projection des conséquences de la Résolution n° 4. L'appréciation des syndicats ne doit pas être à géométrie variable. Certaines personnes ne font pas leur travail mais ce qui attire les travailleurs, ce sont nos propositions. Je trouve le délai pour la mobilisation sur la pénibilité du 31 janvier 2012 trop rapproché.

→ HASSAN EL BADAQUI

Si les délégués syndicaux ne s'engagent pas, les salariés s'interrogent sur l'intérêt de se syndiquer.

Les UL/UD doivent s'occuper davantage des délégués syndicaux. L'exemple du camarade délégué ne déclarant pas son accident renvoie une image négative aux salariés.

Ils doivent se demander s'ils seront défendus si même les délégués syndicaux ne se défendent pas.



ERIC AUBIN

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FNSCBA

Le 31 janvier prochain, la pénibilité et toute la question de la retraite seront présentées au Meeting.

L'un des principaux objectifs de cette résolution est la tenue d'Assemblées Générales des syndicats. Il y a peu de résultats compte tenu des nombreux syndicats de petites tailles (*moins de 10 personnes*).

La direction de syndicats pose problème car il y a rarement une équipe qui gère collectivement mais souvent un représentant ou un délégué. Le relais passe par la vie syndicale à l'entreprise. Et le risque de perte de relais est important.

Je ne suis pas d'accord avec Jean-Claude SAILLARD. Nous sommes aujourd'hui confrontés à un syndicalisme institutionnel qui éloigne de l'activité syndicale à mener. Il ne faut quand même pas négliger les IRP.

Depuis trois Congrès, la formation s'est développée. Des centaines de camarades ont été formés et de nombreuses propositions ont été formulées. Il faut prévoir des plans de formation pluriannuels. Certains ont omis le cursus tracé et il faut remettre de l'ordre pour mieux former les militants. S'ils ne sont pas formés, nous perdons des militants. Ils sont primordiaux pour la fidélisation et la pérennité du syndicat.

Nous devons gagner en syndicalisation. L'action syndicale doit prendre en compte l'ensemble des salariés.

140 000 intérimaires travaillent dans la Construction : nous devons insister auprès d'eux sur les pratiques syndicales. La Conférence de Presse au Havre a montré que les médias s'intéressent aux actions syndicales.

Nous avons perdu l'habitude d'aller rencontrer les salariés car nous avons peur de ne pas pouvoir répondre à toutes leurs questions.

Mais nous devons créer les conditions pour leur apporter des réponses. Les camarades ne cachent pas que nous avons perdu de la place sur le terrain.

Le magazine "Ensemble" n'arrive pas partout et pourtant, il faut que les militants aient accès à la lecture CGT.

La "La Nouvelle Vie Ouvrière" n'est pas encore lue par tous non plus. ...

→ YVES GAUBY

CEF FNCSBA

Concernant la Résolution n° 4, je suis un peu effrayé car j'ai l'impression qu'elle distingue deux sortes de camarades : ceux du terrain et les autres. Si nous voulons que les salariés nous suivent, nous devons aller à leur rencontre et porter leurs revendications. Les délégués syndicaux doivent rendre des comptes à la CGT.

UN INTERVENANT

Il serait dommage de se tromper d'objectif avec la Résolution n° 4. Nous devons nous demander quel avenir nous voulons donner au syndicat. La question des isolés ne résout pas tout. Il est difficile d'aborder la 5^e et la 6^e Résolution si nous ratons la mise en place de la 4^e. Le problème vient du fonctionnement de la CGT dans les entreprises. Le regroupement Bois/Ameublement avec la Construction a été très utile.

MOHAMED OUSSEDIK

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL VERRE ET CÉRAMIQUE

Les débats traversent toute la CGT et doivent traverser tout le syndicalisme français. Nous entendons souvent parler de la faiblesse du syndicalisme français. Nous devons aller plus loin dans l'analyse. Nous sommes capables de mobiliser des millions de salariés. Nous sommes un syndicat sans discrimination ; nous ne défendons pas uniquement nos adhérents. Les négociations valent pour tout le monde. La CGT est présente là où le salariat est en baisse. Elle n'est pas en capacité de répondre à toutes les difficultés, comme dans l'industrie. Nous nous sommes affaiblis. Nous ne sommes pas ou peu présents dans les entreprises où les salariés ont besoin de nous.

La sous-traitance est différente d'un chantier à l'autre, entre les salariés qui disposent d'un CDI, d'une Convention Collective ou autre. La stratégie du cœur de métier a fait disparaître les postes de replis. Comment la CGT a-t-elle répondu à cette stratégie ?



En se structurant différemment avec les salariés de la sous-traitance et les intérimaires. Cela a changé la donne, y compris pour les salariés en CDI. Quand nous prenons ces problématiques à bras-le-corps, nous obtenons des résultats en termes de politique patronale.

Nous nous syndicalisons pour une bonne raison : s'intégrer dans une organisation et ne plus rester isolé. A nous de trouver la structure ad hoc ! L'une de revendications de la CGT vise à faire entrer la démocratie dans l'entreprise. La loi sur la représentativité de 2008 va changer la situation. Aujourd'hui, nous sommes co-élaborateurs de l'organisation de la représentation syndicale.

ALI OUAZZA

Depuis quelques années, VINCI assure qu'il a initié un discours social. Les négociations sur l'emploi des seniors n'ont rien donné. Le sujet de la pénibilité n'a pas avancé. Il ne se passe rien sur le terrain. Aucun accord n'a été signé chez VINCI. Pour avancer, nous avons besoin d'un budget et de moyens. Pour la prime SARKOZY, un ultimatum au 14 septembre a été fixé pour signer l'accord sur cette prime (316 euros). La CGT n'est pas signataire.

Certaines entreprises ont commencé les NAO avec des consignes : 2,6 % maximum et au mérite. Depuis quelque temps, il manque le rapport de force. Beaucoup de délégués ne respectent pas leurs responsabilités.

REGIS KOPEC

CEF FNCSBA

Par rapport à la Résolution n° 4, il a été proposé d'envoyer un questionnaire sur les Assemblées Générales aux adhérents (59 bases de plus de 50 adhérents). Cela peut représenter une impulsion.

Nous menons aussi une réflexion sur le rayonnement de nos syndicats locaux de la Construction Bois Ameublement et ce qui est proposé aux adhérents « isolés de la CBA » dans les UL. Il faudra faire un point sur le cadre de syndicalisation qu'offre ces structures à ses adhérents. Nous ne pourrions qu'améliorer la qualité de notre vie syndicale en mettant en pratique la Résolution n° 4 dans tous nos syndicats. Car bien sûr, si un ciblage est fait aujourd'hui sur les plus de 50 adhérents, j'invite tous les syndicats organisés de la CBA et du VC à organiser une AG ou toute autre réunion, avec à l'ordre du jour la Résolution N° 4.

→ PHILIPPE CHRISTMANN

ADMINISTRATEUR FNCSBA

Je propose que nous nous inscrivions dans la continuité de la semaine 47. Nous comptons aujourd'hui 230 participants dans la salle et il n'a pas été simple de vous faire venir. Je rappelle que l'objectif de la Fédération Construction/Bois/Ameublement pour le Meeting du 31 janvier vise 900 personnes. Si tout le monde s'inscrit aujourd'hui en s'engageant à venir avec une autre personne, la moitié de l'objectif sera atteint. Nous sommes à J-63 et il faut prendre en compte la période des vacances. Nous devons nous organiser très vite. Je vous invite à prendre des tickets de tombola pour financer le déplacement des camarades éloignés et faire en sorte que ce Meeting soit une réussite. Ce sera le moyen de prendre un nouveau souffle. ...



AREZKI LOUNIS*CEF FNCSBA*

La CGT souffre d'un déficit d'image et est souvent présentée comme une institution dogmatique. Nous devons regagner en visibilité et rechercher des supports de communication pour dénoncer les attaques dont elle fait l'objet. Nous devons mieux connaître les militants et améliorer la formation. Certains n'osent pas afficher leur couleur.

PATRICK PEDAT

Chez nous, la Résolution n° 4 est en place mais elle nécessite des améliorations concernant notamment la formation des adhérents, qui débutera en janvier. Notre objectif est d'atteindre les 10 %, contre 7 % aujourd'hui. Les salariés n'adhèrent ni à la CGT, ni aux autres organisations syndicales. Nous avons créé " *La Gazette* ", un nouvel outil de 4 pages pour communiquer.

→ PATRICK MANGUIN*CFC FNCSBA*

Nous ne devons pas quitter le terrain, la seule façon de faire progresser la syndicalisation. La Résolution n° 4 concerne également l'activité et le développement de la syndicalisation, là où nous sommes déjà organisés. Pour cela, nous devons aussi faire attention au contexte de répression patronale. Dans les petites structures, les camarades subissent de nombreuses pressions. En Picardie, nous avons enregistré des cas de menaces de mort envers des délégués CGT et de violences physiques organisées par le patron qui ne voulait pas de la CGT. Sans les US, nos camarades auraient disparu. Une plainte a été déposée et une Conférence de Presse a été organisée la semaine dernière. L'US est prête à prendre en charge les frais de justice. Sans fraternité dans les relais et la Fédération, les patrons gagneront. Ce cas n'est pas une exception. Nous devons nous montrer beaucoup plus répressifs vis-à-vis des patrons qui ne veulent pas de la CGT.

BRUNO GUY

Nous avons créé une antenne pour nous organiser au niveau des tractages.

BRAHIM MESSAOUDI

La syndicalisation relève du rôle des délégués syndicaux. Les patrons ont souvent des comportements de voyous et le délégué a besoin de renfort. Dans notre cas, nous ne recevons aucun soutien de l'intersyndicale. Seules les UL, les UD et la Fédération nous aident.

JEAN-PIERRE MUSET*BOUYGUES*

Les délégués syndicaux font l'objet de nombreuses critiques et je trouve que cette attitude est déplacée, d'autant qu'ils ne sont pas invités au CNF. J'ai bien compris que la Fédération avait choisi d'en inviter certains seulement et j'estime que ce n'est pas très démocratique.

Dans mon entreprise, nous subissons une chasse aux élus et aux mandatés. Personne ne



se bouscule pour devenir représentant du personnel ! Les délégués syndicaux ne peuvent pas être les seuls à agir ; il faut un rapport de force. La majorité des délégués syndicaux œuvrent pour la CGT et l'organisation.

SERGE PLECHOT*CEF FNCSBA*

Effectivement, il est indiqué que la Fédération se réserve le droit d'inviter quelques délégués syndicaux sur les 1 100 qu'elle compte.

PHILIPPE DURAND

Nous avons besoin d'approfondir le débat. Pourquoi la mise en place de la Résolution n° 4 est-elle compliquée ? Il faut passer par la mise en œuvre de la charte de vie syndicale et la charte de l'élu et du mandaté qui permettent un accompagnement complet du salarié.

Je suis en UL depuis 6 ans et nous sommes passés de 20 % d'isolés à 0 %. Nous avons construit un syndicat multipro. En 2004, un syndicat professionnel de la sous-traitance verrière a été créé. Les salariés ont pu échanger sur les conditions de travail et prendre conscience de la cadence imposée chez les concurrents. Avec la mise en place de cette Résolution, nous devrions être efficaces.

→ PASCAL BOURCIER*CEF FNCSBA*

Je m'inquiète d'entendre que des délégués ne sont pas efficaces. Nous ne devons pas leur tirer dessus. Nous devons être fiers d'être militants à la CGT. Le cumul des mandats dans les sociétés peut amener à perdre de vue les priorités.



La formation des militants représente une grande difficulté car il est compliqué de les faire adhérer au projet. Ils ne veulent pas s'investir à l'extérieur, par manque de volonté. Les grands Groupes sont souvent multi-sites et il est difficile de tous les visiter pendant l'année.

Lors du Colloque sur l'Artisanat, j'ai été choqué d'apprendre que dans les petites entreprises, certaines personnes pouvaient subir des répressions très fortes. Il faut les aider à faire face aux patrons et à se défendre. ...

MARIANNE RIALLAND

CEF FNCSBA

Je ne rencontre pas les mêmes problèmes de syndicalisation en tant que retraitée. Nous sommes 1 200 syndiqués en Loire-Atlantique. De nombreuses réunions sont organisées avec une dizaine de participants minimum à chaque fois. " *Le Bâtitteur* " paraît tous les mois. Les retraités se battent aux côtés des actifs (*pénibilité, pouvoir d'achat, retraite ...*). Le travail de terrain recrutera de nombreux syndiqués et rendra la CGT plus forte.

UN INTERVENANT

Les petites entreprises sont soumises à des Conventions Collectives différentes et le Code du Travail n'est pas souvent respecté. Les patrons ne respectent rien, malgré les amendes et les redressements. Comment lutter contre les petits patrons fraudeurs ?

HENRI MARECHAL

RETRAITÉ

Les retraités ne sont pas parties prenantes de ces journées. La continuité syndicale n'est pas qu'un slogan mais une réalité. Pourquoi ne pas aborder cette question ?

Il existe deux CGT : celle des actifs et celle des retraités. Le Meeting de janvier est-il national avec des militants ou est-ce une journée d'action ? Selon moi, il faudrait le délocaliser dans les départements. Pourquoi ne pas le prolonger en régions ? Pour la Savoie, Paris se trouve à 620 km et le train coûte très cher.

Il existe un accord secret entre Nicolas SARKOZY et Angela MERKEL sur la création d'une banque allemande dirigée par les Allemands. Si c'est vrai, nous sommes lents à réagir !

ERIC AUBIN

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL FNCSBA

A la CEF, nous nous sommes demandé comment organiser le CNF car les statuts ne pré-

voient pas la possibilité d'inviter une autre Fédération. Or 50 représentants de la Fédération du Verre et de la Céramique ont été conviés. En effet, il semblait logique qu'ils participent à l'ensemble du CNF et pas simplement aux discussions relatives au rapprochement.

Naturellement, les retraités font partie des actions pour ce qu'ils représentent, aujourd'hui et demain. Le renouvellement touche aussi le côté patronal, nous le voyons bien dans les organismes paritaires.

Pour le 13 décembre, la difficulté réside dans le temps imparti pour mobiliser les militants. Ce moment n'est pas affiché comme une priorité. En revanche, la mobilisation de la semaine 47 participera à la mobilisation pour l'après 13 décembre, qui sera suivi d'une intersyndicale pour déterminer les actions à mettre en place à la rentrée.

Le 31 janvier, le Meeting se tiendra au Zénith de Paris, qui compte 6 000 places. Dans certains territoires, les trains sont déjà réservés. Pour ceux qui ne peuvent se déplacer, l'action du Meeting national devrait être relayée en région, à posteriori.

Concernant l'entente SARKOZY/MERKEL, le problème émane de la confiscation du pouvoir (*Grèce, Italie ...*) et du non-respect de la démocratie (*cf. le renoncement au référendum*).

MOHAMED OUSSEDIK

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL VERRE ET CÉRAMIQUE

L'un des scénarii envisagé consistait à créer une « *Bad Banque* » qui reprendrait la dette supérieure à 60 % du PIB (*critère de convergence*), soit 400 milliards d'euros pour la France. En contrepartie, les Etats doivent identifier les domaines d'économies qui leur permettront de respecter les critères de convergence. Un plan de super-austérité sera donc lancé puisque le seul poste à réduire concerne les dépenses publiques (*Service Public ou Sécurité Sociale*). Il s'agira également de mesures draconiennes sur les retraites. Cet accord est très dangereux car l'ensemble de l'Union Européenne plonge-



rait dans la récession. Aujourd'hui, il faut en finir avec le contenu des traités. Il faut que ces éléments soient transmis à nos militants car l'impact sur la vie au travail et quotidienne sera extrêmement important.

ROLAND BRUN

La loi sur la représentativité nous encombre sur le terrain. Ce n'est pas le reflet du travail effectué par les salariés. Je ne comprends pas pourquoi, avec davantage d'adhérents, nous sommes moins représentatifs dans les entreprises. Je signale que nous n'avons pas attendu la semaine 47 pour mettre en place des actions dans les entreprises.

→ MAMADOU SALL

CEF FNCSBA

Nous avons récemment subi un PSE de 250 salariés, suite à la nomination de nouveaux patrons. Nous avons la chance et la fierté d'être syndiqués à la CGT, les autres adhérents étant partis avec un chèque. La CGT a fait monter les enchères. Aujourd'hui, c'est l'effet inverse. Les collègues veulent partir et la Direction a refusé un nouveau PSE de 50 personnes supplémentaires.

Pour la pénibilité, le CHSCT doit remplir son rôle. ...



Toutefois, les élus ne peuvent pas toujours prendre connaissance de l'ensemble des documents fournis par la Direction, souvent très volumineux.

Concernant l'amiante, on parle de reconnaissance et de réparation des dommages depuis des années en France. Aujourd'hui, le Gouvernement veut revenir sur ces mesures.

RICHARD PUJEAT

Pour la syndicalisation, je voudrais déplacer le débat en dehors du monde de travail. Qu'entreprend la Fédération en amont ? Les jeunes ne comprennent pas réellement le syndicalisme. Les étudiants en master sont formés par le patronat et sont d'emblée opposés aux organisations syndicales.

Comment la CGT touche-t-elle les jeunes ? Ils représentent un énorme réservoir en France. Aucune campagne de publicité n'est engagée pour changer notre image. Nous devons faire découvrir le syndicalisme aux jeunes. Existe-t-il une Commission ?

HUBERT LOUIS

Les retraités doivent être présents auprès des actifs. Nous devons faire participer les non-syndiqués aux Assemblées Générales sur des thèmes qui les touchent directement et écouter ainsi les préoccupations des populations. Le thème à venir pourrait concerner Territoires. Le militantisme par tract doit être pérennisé.

ANTONIO VASE

Les délégués sont porteurs des malheurs des salariés. Que peut espérer un délégué en cas de situation extrême (*transfert, non-déclaration d'accident du travail ...*) ? Quel recours ? Quel soutien ? Personne n'a répondu à ces questions.

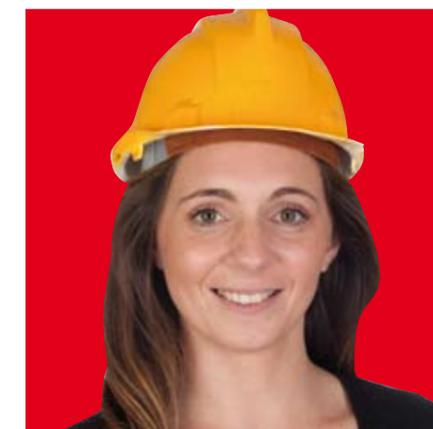
→ SERGE PLECHOT

CEF FNSCBA

Si la Fédération est contactée, elle répond aux sollicitations. Mais il faut qu'elle soit informée.



Débat



PRO BTP, carrément proche !

RETRAITE PRÉVOYANCE SANTÉ ASSURANCES ÉPARGNE ACTION SOCIALE VACANCES

www.probtp.com



L'assurance d'un avenir solide

RAPPORT SUR LE RAPPROCHEMENT DE NOS FÉDÉRATIONS

Nous sommes, vous le verrez, dans la continuité du débat de ce matin qui portait sur la Résolution n° 4.

Pour aborder ce point de l'ordre du jour, nous avons proposé à la CEF que ce CNF déroge aux statuts dans sa composition. En effet, il nous apparaissait inconcevable de débattre du rapprochement de deux Fédérations sans qu'une d'entre elles ne soit représentée par des syndicats relevant de son champ. La CEF a donc décidé d'élargir les participants à des camarades issus du Verre et de la Céramique. 50 camarades d'une autre Fédération participent donc pour la première fois à un CNF. Je leur souhaite la bienvenue à cette séance et je leur propose, bien entendu, de prendre la parole, participer au débat, donner leur opinion et faire des propositions.

Je les remercie de s'être rendus disponibles durant ces deux jours, car nous leur avons proposé de participer à l'ensemble de notre CNF, et ainsi concrétiser un premier acte important dans notre projet.

Je remercie également **Bernard THIBAUT**, pour sa participation qui montre combien la Confédération est attentive à l'évolution de ses organisations et à la démarche qu'elle nécessite.

La semaine dernière, la CE Confédérale a débattu de la mise en œuvre de la Résolution n° 5. Il ne faut pas sous-estimer ce qui se passe

dans nos organisations, les débats autour de notre structuration sont présents. Cependant, force est de constater que nous peinons à faire évoluer le périmètre de nos organisations. Il a été soulevé, à cette occasion, le besoin d'être volontaire et de donner du sens à notre démarche. Bien entendu, il nous faut articuler cette mise en œuvre avec les Résolutions n° 4 et n° 6. Nous sommes véritablement dans ce débat avec peut-être une longueur d'avance, puisqu'en 5 ans, nous aurons regroupé 3 Fédérations.

Parallèlement à cette volonté de rapprochement, nous avons aussi une démarche revendicative commune avec d'autres organisations :

→ *sur Perpignan Figueras* où nous avons un travail avec **les Cheminots** et **l'UD 66** ;

→ *sur EPR* avec **l'UD 50**, les Fédérations de **l'Énergie** et de **la Métallurgie** ;

→ *sur la ligne LGV Sud-Est Atlantique*, chantier à propos duquel notre Fédération a été à l'initiative d'une rencontre entre **notre Fédération, la Confédération et l'UD de la Charente** ;

→ *sur le Canal Seine Nord* avec **l'UD 59, de la région Picardie ...**



Dans des Groupes, nous avons créé des coordinations souples comme à GDF Suez avec les Fédérations de l'Énergie et de la Métallurgie. Chez Saint-Gobain, où une coordination existe et fonctionne également entre FNCSBA et la FVC. Dans EIFFAGE, les contacts avec la Fédération de l'Énergie sont quotidiens ? J'en oublie certainement mais vous pourrez intervenir sur le sujet.

Toutes ces initiatives nous aideront à atteindre nos objectifs de participation au Meeting du 31 janvier, soit 900 camarades.

Nous avons aussi proposé à ces Fédérations d'être partie prenante de notre Colloque sur la sous-traitance que nous tiendrons le 15 mars 2012. Celui-ci participera à faire un arrêt sur image, à mettre en avant le besoin de changer de braquet selon la formule consacrée mais en mesurant que le travail réalisé a vraiment porté ses fruits. Quand la CGT sait être une et intervient en cohérence sur le champ professionnel, territorial, sur un site ou sur un grand chantier, les salariés savent reconnaître le travail effectué et la confiance s'en trouve renforcée. C'est répondre au besoin d'être présent sur le terrain et de faire connaître à la fois le syndicalisme et les propositions de la CGT.

Bien entendu, la question de la syndicalisation est un sujet de préoccupation pour nous car nous comptabilisons de plus en plus de syndicats qui sont rattachés à d'autres Fédérations relevant des donneurs d'ordres. Nous intervenons pour désigner dans ces syndicats les délégués syndicaux ou dans le cadre de conflits ou difficultés particuliers car c'est nous qui avons les contacts avec les Directions. C'est dans notre Fédération que sont les camarades des IRP. Cette question fait aussi l'objet de discussions avec les Fédérations concernées et je suis sûr que nous trouverons de solutions adaptées qui permettront à la CGT de se déployer.

Toute cette activité revendicative part de la décision du 49^e Congrès qui a mis en avant la nécessité pour l'ensemble de nos forces syndicales, pour nos syndicats, nos Fédérations Professionnelles mais aussi pour les territoi-



res de disposer d'espaces de travail communs sur des enjeux revendicatifs communs. Un camarade de la CE Confédérale rappelait dans son introduction les deux raisons qui nous ont conduits à prendre cette décision :

→ Partager des expériences, mutualiser, coordonner, mettre en synergie nos organisations pour une construction du rapport de force efficace.

→ Mieux couvrir le salariat tel qu'il est aujourd'hui sachant la très grande évolution intervenue ces dernières décennies et parvenir à croiser notre structuration avec ces dynamiques d'évolution du salariat.

Il rappelait à juste titre que notre présence CGT nous met en contact régulier avec 4 à 5 millions de salariés (*public et privé*). Cela signifie que nous laissons de côté des millions de salariés et principalement ceux des PME/PMI, artisanat, économie sociale et bien d'autres.

Permettez-moi une parenthèse. Dans la période où, comme nous nous le sommes dit à ce CNF, il nous faut gagner le vote des salariés de l'artisanat qui sont au nombre 800 000 dans notre secteur, cette question n'est pas une petite question.

Nous constatons pourtant qu'il y a de véritables difficultés d'avancer sur ce sujet. Certaines sont objectives comme le besoin de faire partager la démarche en ayant une activité de terrain qui nous fait rencontrer nos syndicats, leur donner les tenants et les aboutissants, recueillir leur avis et ne rien laisser au hasard. D'autres le sont moins comme la question du pré carré, la perte de pouvoir etc.

Fort de notre expérience, nous pouvons affirmer que cette démarche nous amène d'abord à nous remettre en cause mais ensuite à tenir compte des exigences et des avis des uns et des autres. C'est tout simplement un acte de démocratie syndicale comme on aimerait en voir tous les jours.

A l'occasion de ce CNF, nous lançons donc officiellement la préparation de notre Congrès de rapprochement que nous envisageons en 2013, après le Congrès Confédéral qui aura lieu en avril 2012 à Toulouse.

Il y a deux ans, les 3 et 4 juin 2009, les Fédérations de la Construction et celle du Bois et de l'Ameublement décidaient de se rapprocher pour créer une nouvelle Fédération :

La Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement, la FNCSBA.

Plusieurs questions ont été posées par les syndicats du Bois et de l'Ameublement à l'époque, parmi elles :

→ Quelle visibilité pour nous dans cette nouvelle organisation ?

→ Existera-t-il la possibilité de nous réunir entre nous ?

→ Ne serons-nous pas noyés dans la nouvelle Fédération ?

Ils ont obtenu des réponses et des engagements dont je peux affirmer aujourd'hui qu'ils ont été respectés. Je pense pouvoir dire que nos camarades du Bois et de l'Ameublement se sentent bien dans notre Fédération, qu'ils y ont pris toute leur place et que les moyens renforcés par ce rapprochement leur permettent de travailler dans de bonnes conditions. Ils pourront d'ailleurs donner leur expérience dans ce CNF.

Forts du travail réalisé sur ce premier projet, nous avons annoncé notre volonté de poursuivre cette démarche.

Dans le même temps, la Fédération Verre et Céramique réfléchissait, depuis 2007, à son évolution, engageait une démarche identique et mettait en place un groupe de travail. ...



L'objectif de se rapprocher de notre Fédération a donc été acté par un Congrès. Leur CEF de la semaine dernière a acté la tenue du Congrès de rapprochement de 2013.

C'est tout naturellement qu'a été discuté, à chacune de nos réunions, le projet de rapprochement de la FNSCBA et la FVC.

Cependant, comme je le disais à Ramatuelle, il ne s'agit pas de rapprocher les Fédérations pour le plaisir ou pour simplement réduire leur nombre dans la CGT. Non, il s'agit de créer les conditions pour gagner la confiance des salariés, pour qu'ils se syndiquent, qu'ils s'organisent à la CGT et ainsi qu'ils trouvent des réponses à leurs revendications.

Ils ne le feront que s'ils voient une CGT unie, présente, efficace.

Nous sommes sur un projet syndical et ce projet doit d'abord être abordé à partir du revendicatif.

Nous avons tout le loisir de montrer aux salariés que nous portons de vraies valeurs de solidarité, que nous portons en nous cette volonté de reconstruire le rapport de force qui nous a permis dans le passé de gagner des acquis dont beaucoup pensent, à tort, qu'ils ont toujours existé.

Les Congés Payés et les Conventions Collectives en 1936, la Protection Sociale en 1945, le droit syndical à l'entreprise en 1968 ... Toutes ces dates, pour ne prendre que ces trois-là, ont marqué le syndicalisme, ont marqué l'histoire du mouvement ouvrier, de la CGT. Si les salariés de l'époque ont gagné ces droits nouveaux, c'est parce qu'ils ont su s'organiser et se battre ensemble, il y avait alors plusieurs millions de syndiqués à la CGT. On comprend mieux pourquoi le patronat veut revenir sur ces acquis et pourquoi il n'hésite pas à s'attaquer à nos camarades qui s'engagent. Pour faire référence au spectacle d'hier soir, on comprend pourquoi KESSLER a affiché sa volonté de remettre en cause tout ce qui a été construit sur la base du programme du Conseil National de la Résistance. La répression syndicale que nous connaissons chez BOUYGUES et ailleurs ne doit rien au hasard.



Combattre cette répression, imposer la CGT, c'est avant tout faire vivre la démocratie syndicale et permettre aux salariés d'avoir voix au chapitre.

L'efficacité de notre syndicalisme CGT passe par une mise en commun de moyens, par des organisations à même de mener une activité

syndicale rassemblant les syndiqués, les salariés au niveau national mais aussi au niveau européen et international. L'action de notre Fédération au niveau européen et international est très remarquée tant à la FETBB qu'à l'IBB. Notre intervention lors du Congrès de la FETBB, qui se tient à Palerme à partir de demain, sera de nouveau l'occasion pour nous de porter la construction de mobilisation coordonnée en Europe. Après nos débats d'hier sur notre activité revendicative, et notamment autour des directives européennes en débat, c'est, je le pense, un défi important pour nos Fédérations mais aussi pour toute la CGT.

La question de la structuration a été posée depuis de nombreuses années, elle a fait l'objet de débats et de décisions dès le 48^e Congrès Confédéral.

Pour nos Fédérations, cette question a largement été débattue dans nos instances de Direction (*Commission Exécutive, Bureau, Comité National Fédéral, Congrès ...*) et dans diverses réunions tenues en région et dans certains départements.

Nous ne partons pas de rien. Depuis des mois, nos camarades dans les départements ont pris en compte le projet d'évolution.

Exemples :

→ Ce qui se passe dans le 43, où **Laurent BATISSON** anime une UNSCBA dans laquelle les camarades du Verre et Céramique sont intégrés.

→ En Bourgogne, où la Direction de notre Union Régionale est constituée de camarades de la Construction, du Bois, de l'Ameublement, du Verre et Céramique.

→ En Picardie, comme dans le Puy-de-Dôme, en Ardèche, dans la Drôme ou dans le Tarn, les syndicats du Verre et de la Céramique participent depuis de nombreux mois aux réunions de l'USCBA.

Nous verrons, bien évidemment, que l'important n'est pas la structure en tant que telle mais le comment travailler ensemble quelle que soit la branche de laquelle on vient.

Nous l'avons vérifié hier lors du débat sur l'actualité sociale. Notre campagne « *Emploi, Salaire, Retraite/Pénibilité* » n'a pas de frontière. Nous portons ensemble ces revendications car nous partons d'un constat commun.

L'emploi se dégrade partout. Ce ne sont pas moins de 56 000 emplois supprimés dans le BTP l'année dernière. Une situation dans les branches Bois Ameublement qui est très inquiétante. Le plan de rigueur annoncé par FILLON, que ce soit le premier ou le deuxième, aura des conséquences dramatiques pour l'économie du pays, pour sa croissance, pour l'emploi et pour le pouvoir d'achat. Le nombre de licenciements économiques chute mais c'est tout simplement dû au fait que la précarité explose et que le recours aux ruptures conventionnelles devient la règle. La politique salariale n'est guère réjouissante. Nombre de salariés sont au SMIC. Les précaires paient le prix fort de cette politique antisociale de nos Fédérations Patronales d'abord par des mises à l'écart de l'emploi mais aussi par des traitements différents, notamment par le non-paiement du 13^e mois aux intérimaires, lorsqu'il existe, ou encore des indemnités de déplacement. Dans le Verre et la Céramique, je pense pouvoir dire que vous êtes logés à la même enseigne. ...



Concernant la retraite et la question relevant de la pénibilité, dès le début des années 2000, nous avons été, votre Fédération et la nôtre, à la pointe des revendications et des mobilisations. Dès 2003, lors de la réforme « *FILLON* » et à l'ouverture des négociations en 2005, nous avons mobilisé les salariés pour que soit créé un dispositif reconnaissant la pénibilité par un départ anticipé. Nous n'avons pas encore été entendus mais la partie n'est pas perdue.

**Le Meeting National
du 31 janvier prochain
va nous permettre
de rebondir
sur cette exigence légitime.**

31 JANVIER 2012
MEETING
CONFEDERAL
AU ZENITH
PARIS-PORTE DE LA VILLETTE
C'EST UN DEVOIR MILITANT D'Y PARTICIPER !



**ON SE DOIT
DE NE RIEN LACHER !**

**PENIBILITE,
RETRAITE,
AVENIR DE NOTRE SYSTEME.**

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : _____ PRENOM : _____
SYNDICAT : _____ DEPT : _____
MESSAGE A FAIRE VENIR AU MEETING
DES CAMARADES DE MON SYNDICAT.

Sur les conditions de travail, la dégradation et l'explosion des TMS et des RPS sont constatées dans de nombreux secteurs et, bien entendu, dans les nôtres. Les maladies professionnelles et le nombre de salariés atteints d'incapacité explosent.

Au sortir de ce CNF, nous allons poursuivre le plan de travail commun qu'il nous faudra affiner avec la Fédération du Verre et de la Céramique pour préparer au mieux, sur le terrain, la fusion de nos deux Fédérations.

Nos deux Unions Fédérales des Retraités, qui n'ont pas voulu prendre de retard, ont tenu leur Congrès du 23 au 26 mai dernier et déjà, la participation des retraités de l'autre Fédération a été possible et appréciée. La convergence des dates de leurs Congrès respectifs n'est que le fruit du hasard mais est, peut-être, finalement un signe prémonitoire.

Une fois tout ce travail réalisé, il nous faudra réfléchir au nom que nous pourrions donner à notre nouvelle Fédération, car la FNSCBAVC n'est pas le patronyme le plus heureux que nous puissions envisager. Mais le temps viendra où nous choisirons.

Chers camarades ! Nous sommes des bâtisseurs et nous savons que les fondations sont un élément essentiel pour assurer la stabilité et la pérennité de la maison. La volonté est présente et le sens est donné. Alors construisons ensemble l'outil qui nous permettra de nous compter plus nombreux demain car l'action syndicale sera redevenue celle qui fera les grandes victoires sociales !

Merci à vous et place au débat !

ERIC AUBIN



ALAIN DESTRIEN

Le Bois, la Céramique et la Construction existent déjà dans nos structures. Cette évolution nous tient à cœur et elle est évoquée depuis 2004. Nous avançons à petits pas mais de plus en plus vite depuis quelques mois. Nous avons créé une Commission avec les camarades de la Construction et nous organisons des réunions sur la pénibilité. Nous avons aussi avancé en termes de rencontres régionales. En Picardie, avec Seine Nord, nous avons intérêt à travailler ensemble car ce canal permet de transporter du sable pour le verre, par exemple. Nous avons beaucoup échangé avec les camarades de la Construction sur la place du syndiqué. Nous avons collectivement décidé d'un Congrès sur l'évolution des structures.

KARIM ADJIA

Je suis un jeune adhérent et sur la syndicalisation, je pense qu'il faut expliquer aux jeunes que se syndiquer ne signifie pas prendre des coups. Il s'agit au contraire de défendre les salaires, par exemple. Il faut rappeler qu'un syndicat est un lieu de fraternité et d'entraide. Au début, chez VINCI, j'étais sûr de travailler selon les règles des grands déplacements alors qu'elles n'étaient pas appliquées ! Si nous voulons toucher les salariés hors des entreprises, nous devons organiser des rencontres sympathiques et conviviales.

JOSE BALBOA

La Résolution pose un problème à la Fédération car il était prévu que toutes les structures aient tenu leur Assemblée Générale au 31 décembre 2011.

Aujourd'hui, nous dénombrons 3 % d'adhérents dans le privé et 4,8 % dans le public, soit près de 8 % au total ... Il s'agit d'un véritable problème. Il est vrai que nous ne pouvons pas avoir une syndicalisation satisfaisante sans une formation syndicale. Aujourd'hui, les droits des salariés dans les entreprises sont bafoués. Les

élus ne peuvent plus réclamer cette formation de deux jours.

Sur le plan de rigueur, l'effacement à 60 % de la dette est en réalité un rachat par les Chinois.

→ FREDERIC MAU

CEF FNCSBA

Concernant les DS, DSC, responsable UR/UL, à chaque appel, personne n'est volontaire.

Sur la syndicalisation, une grève a été lancée chez EUROVIA, à Rennes le 23 novembre, sur les grands déplacements. Nous avons enregistré trois adhésions supplémentaires. Nous sommes désormais 44 adhérents sur 88 salariés, dont 57 ouvriers. C'est possible ! Nous ne sommes ni plus, ni moins courageux, intelligents, bosseurs ... que d'autres. Notre succès passe par le ou les animateurs, des efforts de formation (*ISST*), des efforts d'émancipation, etc.

Les Questions de Vie Syndicale : trop de camarades s'occupent d'abord du patron et après du



salarié. Certains délégués syndicaux ne veulent pas s'engager. Le camarade de Marseille a raison. Nous n'avons affaire, en localité, qu'à de la petite race de manager. Considérons-les comme tels ! Sans peur ! Je ne crains aucun prophète, ni aucun Dieu, encore moins celui du chômage. EUROVIA me licencie ? Qu'importe ! Je ferai autre chose. Le principal est d'être attentif, debout et fier !

Artisanat : au sein de nos Fédérations, nous avons déjà la culture des structures pour les dits isolés et pour les syndicats qui ne veulent pas s'administrer. Comme nous fonctionnons bien, l'interpro se rapproche de nous.

Par rapport à l'intervention du camarade retraité sur la destruction totale des décisions du Comité National de la Résistance, il me semble qu'à travers les publications de la CGT les plus communes "*Ensemble*", "*La Nouvelle Vie Ouvrière*", etc. - il est question du pacte républicain. Il y a eu quelques articles mais nous sommes restés sur notre faim. Je suis favorable à ce que la CGT, riche de son expérience et de sa pertinence, donne une alternative de réflexion au peuple sur le sujet. Qui aura le bénéfice de traiter de l'utilité des SP, de la place de l'humain dans le travail, ainsi que des limites de ce pacte afin que chacun, avec son libre arbitre, et en fonction de ce qu'il vit, considère si ce pacte est respecté ou pas. A partir de ces clés de réflexion données au peuple, il pourra décider ou non de la Révolution dont ce pays a grand besoin. On nous rebat les oreilles avec le triple A et la CGT, de mon point de vue, en lien avec l'influence réelle de notre organisation, peut signifier à la race des spéculateurs les limites sans préjugés ou anticipation des réactions du peuple.

Le rapprochement de nos Fédérations : si l'expérience est aussi enrichissante et positive qu'avec le Bois et l'Ameublement, je signe des deux mains ! Nous observons une complémentarité certaine, selon les endroits, avec nos camarades. Les revendications sont nombreuses. Nos partages d'expérience sont une réussite et ont contribué à l'émancipation de nombreux camarades. De plus, s'agissant des camarades de Verre et Céramique, dans nos territoires, nous nous connaissons. Une fois les travaux de gros œuvre terminés, ce corps du second œuvre intervient ; les passerelles sont donc déjà existantes.

UN INTERVENANT

La syndicalisation peut se mettre en place avec les réunions de salariés. Sur les chantiers, nous pouvons syndiquer des intérimaires ou des salariés d'autres entreprises. Si vous avez le droit d'organiser des réunions sur les chantiers, pourquoi ne le faites-vous pas ? Dans les entreprises, il y a davantage de managers que d'ouvriers. Pour le 13 décembre, nous devons préparer des actions dans les entreprises et mettre les salariés dans les conditions.

120 heures sont octroyées à la formation et personne ne les utilise. Les camarades attendent qu'elles soient payées.

Je ne sais pas si la CGT pense mobiliser les chômeurs. Pourquoi ne pas les utiliser pour bloquer les chantiers qui emploient des travailleurs étrangers illégalement ? Ils peuvent être une grande force de frappe pour la CGT car beaucoup de chantiers sont composés, à 100 % d'intérimaires et de sous-traitants.

→ AMAR FRITAS
CEF FNCSBA

Nous devons arrêter de faire des constats, surtout négatifs. Passons aux actes ! Le tableau d'actions doit être permanent et régulièrement alimenté par des initiatives de terrain.



MOHAMED OUSSEDIK
SECÉTAIRE GÉNÉRAL VERRE ET CÉRAMIQUE

Je suis extrêmement satisfait de l'état d'avancement des débats car ce processus a démarré en 2004.

La Fédération du Verre et de la Céramique est née dans les années 80.

La réduction du champ professionnel de 100 000 à 60 000 salariés a motivé le rapprochement.

Dès le début, des questions se sont posées :

→ En tant que structure professionnelle de la CGT avec une véritable activité nationale et internationale, n'est-il pas temps de réfléchir à l'avenir ?

→ De faire en sorte de ne pas perdre cet acquis - car la CGT est forte -, d'entreprendre quelque chose de nouveau en allant s'implanter là où nous ne sommes pas ?

Nous avons discuté avec plusieurs Fédérations et il s'est avéré que la Construction/Bois/Ameublement a répondu présente sur beaucoup de sujets qui nous tenaient à cœur, dans le respect de la culture et de l'identité des uns et des autres.

L'occasion d'un nouveau débat sur nos structurations déterminera les objectifs de la syndicalisation.

Beaucoup de choses ont bougé dans la CGT, comme le travail revendicatif sur le service public pour sauver le modèle social, ou celui sur la politique industrielle et la prise de conscience de sa position dans l'économie, associée à la nécessité d'avoir une industrie forte.

La Fédération Verre et Céramique est ravie de participer à ce CNF avec des camarades qui seront conviés à son prochain rendez-vous.



JOSE RIVAS

Nos syndicats de sites sont répartis sur deux sites. Je ne pense pas que la syndicalisation relève uniquement du rôle du délégué syndical. Chez nous, l'objectif de chacun est d'un syndiqué par an. C'est le rôle de tous, élus et syndiqués. Le slogan « *Tous ensemble* » me convient.

→ BRUNO BOTHUA

Après trois ans de travail en commun avec la Construction, nous avons pris la place que l'on nous a donnée. C'est un travail très riche et je me réjouis de l'arrivée du Verre et de la Céramique.

INTERVENTION DE BERNARD THIBAULT

**Je vous remercie pour cette invitation.
Les décisions sont parfois suivies de faits.
J'entends que vous n'avez pas attendu ces décisions pour mener vos propres réflexions.**

Le taux de syndicalisation est beaucoup trop faible au regard des attentes, notamment pour la CGT qui est le plus ancien, le plus mobilisé et le plus militant des syndicats.

La CGT n'est pas une institution. La CGT, c'est vous. Nous sommes à vous, vous pouvez la faire évoluer. Ce n'est pas au salarié de s'adapter à la CGT mais à la CGT de s'adapter aux besoins revendicatifs du salarié.

La CGT a la caractéristique d'être une confédération syndicale. Il a été demandé à chaque syndicat de tenir un Congrès avant fin 2011.

Il a été demandé à chaque syndicat de réfléchir à son périmètre d'activités, à sa capacité à solidariser d'autres travailleurs que ceux qu'ils réunissent aujourd'hui ... que nous réfléchissions, dans les lieux où nous existons déjà, à notre capacité à rayonner davantage.

Autre décision, celle des conférences territoriales. Comment faisons-nous en sorte pour que, sur chaque territoire, ceux qui sont déjà à la CGT agissent systématiquement ensemble sur des revendications qui ont des bases territoriales ?

N'y a-t-il pas davantage de convergence vers les champs fédéraux qu'il n'en existe aujourd'hui ?

**La CGT,
c'est vous !**

Ce constat est basé sur l'évolution des métiers, des structures des entreprises.

N'y a-t-il pas d'autres formes pour solidariser la lutte des salariés dans l'évolution du champ professionnel qui ont objectivement des convergences revendicatives ?

Je comprends la réflexion du camarade qui se demande ce que nous avons fait après les décisions. Avant de vous rejoindre, ce matin, j'étais avec les syndicats européens sur la situation actuelle. Dans chaque pays, les Conventions Collectives ont des particularités et les attaques sont semblables (*âge de la retraite, application des Conventions Collectives quasi impossible, Code du Travail, salaire minimum ...*). L'action est aussi à l'ordre du jour dans d'autres pays dans le

planning social : mercredi en Grande Bretagne, vendredi en Belgique ... Nous sommes tous confrontés à une sorte de défi dans la défense des salariés.

Il n'y a aucune raison d'être sceptique quant au rapprochement. Tous les camarades vont pouvoir donner leur opinion. Dans la période à venir, il faudra valoriser cette étape dans la CGT et montrer que, dès lors qu'il y a une motivation revendicative, des rapprochements sont possibles.

Je vous souhaite bon courage dans ce processus.



JEAN-PASCAL FRANCOIS

CEF FNCSBA

Il existe une volonté de créer une Fédération à dimension humaine autour des valeurs du métier en évitant de bâtir des maisons dans la maison qui serait un danger si on le fait confédéralement. Nous avons surtout besoin de créer du dynamisme dans la Fédération. Cette addition permettra de développer ce dynamisme et des activités communes. **La valeur qui nous soude, c'est la CGT.**

LAURENT TABBAGH

Concernant la Résolution n° 4, pourquoi la CGT n'était-elle pas présente lors du G20 à Cannes ? « *Tous ensemble* » au prochain ? Il aurait été utile que le Verre et la Céramique présente sa Fédération. Nous avons des raisons d'être politiquement déboussolés.

YOUSSEF IFFOURA

CEF VERRE ET CERAMIQUE

La syndicalisation doit être organisée au quotidien. Il faut créer le rapport de force en étant présent dans les ateliers. Certains subissent mais n'ont pas les arguments pour se défendre. Concernant le rapprochement, plus nous serons nombreux, plus nous serons prêts à faire face au Gouvernement. Nous sommes tous confrontés à la pénibilité. Nous devons nous donner les moyens pour argumenter face aux employeurs.

PHILIPPE AMIOT

Le Verre et la Céramique vont proposer une rencontre les 6 et 7 mars prochains à Courcelles. Les échanges sont ouverts à tous et les documents seront bientôt transmis. Je vous invite à vous y inscrire pour enrichir les réflexions.

BRUNO CORNET

CEF FNCSBA

Il faut une réforme dans notre organisation afin de mettre en place des structures adéquates au mode de fonctionnement recherché. Pour ma

part, je trouve anormal qu'une Fédération puisse représenter moins qu'un gros syndicat dans notre profession. Certes, un lieu de débat doit exister afin de pouvoir échanger sur nos spécificités mais il ne faut pas créer et superposer des structures inutilement. La Champagne-Ardenne a été la première région à avoir un Secrétaire d'US et d'UR venant de la Fédération du Bois, il n'y a eu aucun problème pour intégrer les militants du Bois et de l'Ameublements dans nos relais fédéraux, nous espérons bien poursuivre avec, pourquoi pas demain, un Secrétaire issu du Verre et Céramique. On a viré dans le bon sens, bien que le paquebot CGT ait une inertie importante avant de changer de cap !

JOSE ALVAREZ

La Résolution n° 4 a été insuffisamment débattue par les syndicats. Si elle devait être approuvée aujourd'hui, je voterai contre. Concernant le rapprochement, il ne s'agit pas seulement de regrouper les ennuis.

PHILIPPE CHRISTMANN

ADMINISTRATEUR FNCSBA

Nous comptons 112 inscrits au Meeting et 2 330 carnets ont été vendus.

ERIC AUBIN

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL FNCSBA

Le débat n'est pas clos. Nous n'avons pas peur des difficultés. Nous savons qu'il y en aura. Nous en avons rencontré quelques-unes avec la Fédération Bois et Ameublement mais nous avons finalement réussi à créer la dynamique voulue. Ce sera similaire avec la Fédération Verre et Céramique. Je n'espère pas que le Congrès d'avril soit reporté et je pense que nous serons en capacité de le tenir. Depuis deux ou trois ans, des initiatives ont été prises rassemblant les militants du Bois / Ameublement / Construction / Verre et Céramique dans nos relais.

Le triptyque Emploi / Retraite / Salaire est en marche depuis 2003. Merci pour ces débats !

La séance se termine à 16 h 05.



Débat



TAIS - TOI ET BOSSE !

la Compagnie Théâtrale
LE TEMPS DE DIRE



→ lundi 28 novembre 2011 - 19h00 : Spectacle dans le Patio



le syndicalisme,
ça fait progresser !

